

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie: Un an... 25 fr.
— Six mois... 14 fr.
Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
— Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef: Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:
France: 0 fr. 50 — Étranger: 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE: Central 46-61

N° 1351. — 53^e volume (4) || Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 25 Janvier 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1918 10 janvier...	5.358	246	22.983	2.697	2.093	1.233		5
1918 17 janvier...	5.359	246	23.063	2.857	2.021	1.211		5
1918 24 janvier...	5.361	248	23.163	2.835	2.024	1.221		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 30 décemb...	3.008	227	14.335	10.063	18.245	6		5
1918 7 janvier...	3.008	138	14.179	8.538	16.458	8		5
1918 15 janvier...	3.009	141	13.805	8.249	16.017	9		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1918 3 janvier...	1.480	»	1.165	3.960	2.662	»		5
1918 10 janvier...	1.479	»	1.143	3.008	2.667	»		5
1918 17 janvier...	1.469	»	1.133	3.040	2.307	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1917 29 septemb.	267	4	424	115	55	19		5
1917 31 octob...	265	4	458	99	57	18		5
1917 30 novemb.	250	4	456	99	63	21		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1917 29 décemb...	1.967	711	2.783	960	430	396		4 1/2
1918 5 janvier...	1.967	707	2.814	960	446	392		4 1/2
1918 12 janvier...	1.967	707	2.819	947	448	376		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1917 8 décemb...	1.469	14	1.822	108	144	198		4 1/2
1917 15 décemb...	1.458	14	1.818	81	157	186		4 1/2
1917 22 décemb...	1.467	14	1.820	104	161	195		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471		5 1/2
1917 10 novemb...	834	78	5.985	1.287	820	591		5
1917 20 novemb...	834	84	6.236	1.334	838	615		5
1917 30 novemb...	835	86	6.338	1.350	860	588		5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58		5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58		5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 14 octob...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859		6
1917 21 octob...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491		6
1917 29 octob...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41		5 1/2
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	»		5 1/2
1917 31 juillet...	236	5	619	205	327	83		5 1/2
1917 31 août...	236	4	654	202	345	112		5 1/2
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3 1/2
1917 31 décemb...	358	52	702	137	362	45		4 1/2
1918 7 janvier...	358	53	660	145	325	44		4 1/2
1918 15 janvier...	360	54	928	111	258	38		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	26 déc. 1917	2 janv. 1918	9 janv. 1918	16 janv. 1918	23 janv. 1918
Londres.....	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	692 »	695.50	693 »	694.50	690.50
Hollande.....	208.30	207.56	248 »	247.50	244.50	249.50	250 »
Italie.....	100 »	99.62	69 »	68.25	68 »	67.75	67.50
Pétrograd.....	266.67	263 »	76 »	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	197.50	194 »	188 »	192 »	195 »
Suisse.....	100 »	100.03	130.25	130.50	127.50	129 »	128.25
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	26 déc. 1917	2 janv. 1918	9 janv. 1918	16 janv. 1918	23 janv. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	138.40	139.10	138.60	138.90	138.10
Hollande.....	» flor.	99.64	119.05	118.81	117.37	119.77	120.01
Italie.....	» lire	99.62	69 »	68.25	68 »	67.75	67.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	28.50	»	»	»	»
Suède.....	» cour.	99.46	142.20	139.68	135.36	138.24	140.40
Suisse.....	» fr.	100.03	130.25	130.50	127.50	129 »	128.25
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	20 déc. 1917	27 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918	22 janv. 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.235	27.215	27.225	27.155	27.16
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	19.70	19.63	19.50	19.53	19.58
Hollande.....	12.109	12.125	11.025	10.95	11.01	10.975	10.795
Italie.....	25.22	25.268	39.65	39.75	40.15	40.05	40.00
Pétrograd.....	94.58	95.80	362 1/2	352 1/2	370 »	365 »	362 1/2
Portugal.....	53.28	46.19	30 »	30 »	29.75	29.75	29.75
Scandinavie...	18.15	18.24	13.955	14.17	14.45	14.13	14.01
Suisse.....	25.22	25.18	20.65	20.80	21.375	21.25	21.05

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	20 déc. 1917	27 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918	22 janv. 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.61	92.68	92.65	92.88	92.86
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	128.03	128.48	129.34	129.14	128.79
Hollande.....	» flor.	99.87	109.81	110.57	109.96	110.32	112.16
Italie.....	» lire	99.82	63.61	63.45	62.81	62.98	63.05
Pétrograd.....	» rbl.	98.77	26.09	26.83	25.56	25.91	26.09
Portugal.....	» mil.	86.69	56.31	56.31	55.83	55.83	55.83
Scandinavie...	» cou.	99.56	130.13	128.15	125.67	128.52	129.62
Suisse.....	» fr.	100.17	122.14	121.26	117.00	118.69	119.82

Les mouvements du marché des changes, durant la semaine allant du 16 au 23 janvier, n'ont présenté aucune particularité. Il convient cependant de noter que les cours pratiqués, hors cote, pour les changes anglais et américains, sont maintenant ajustés ou à peu près avec ceux qu'enregistre la cote officielle: Le chèque sur Londres se traite à 27,15 1/2 pour les demandes libres de justification et le câble transfert sur New-York à 5,70. Or, ce sont ces mêmes cours que le Trésor maintient pour le change qu'il met à la disposition du commerce justifiant de ses besoins. L'écart a quelquefois été de 1/2 centime pour la livre sterling et de 1/8 de centime pour le dollar; mais ce n'est là qu'une disparité insignifiante.

A un certain moment, on a pu croire que la baisse

du cours moyen officiel serait déclenchée par les opérations du marché libre. Le 17 janvier, les télégrammes de Londres indiquaient des cours plus bas que 27.15 1/2; ceux du 18 mentionnaient que, la veille, le change français s'était traité à la Cité jusqu'à 27.05. Sur ces informations, des transactions se sont faites à Paris, hors bourse, à 27.12 et 27.13; sur le marché, on n'a payé que 27.15 et c'est ce cours que la cote a enregistré les 17 et 18. Toutefois, le Trésor s'étant retiré du marché ou, du moins, ses courtiers ayant nettement déclaré qu'ils ne changeraient rien aux cours anciens, le mouvement ne pouvait que s'arrêter. Dès le 19, la cote retrouvait son ancien niveau. Il est bien certain qu'avec l'énormité des besoins qu'il faut satisfaire, aucune baisse de cours n'est possible et durable si le Trésor refuse de suivre le mouvement; malgré tout, les transactions libres ne représentent qu'une fraction minime des opérations traitées, et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre, par la force même des choses.

Faut-il regretter que l'on n'ait pas profité de l'occasion pour laisser fléchir légèrement les cours et abandonner le niveau actuel, immuable depuis le mois d'avril dernier? C'est l'opinion des importateurs et cela se comprend. Comme l'écrivait un de nos confrères: « Le commerce aime la stabilité des cours du change, mais il l'aime au plus bas niveau possible ». A vrai dire, il n'y a pas de raison technique pour que l'on cristallise indéfiniment le cours moyen de la *livre sterling* et celui du *dollar* à 27.15 1/2 et à 5.70 respectivement. Toutefois, il est préférable, avant de consacrer officiellement la baisse, d'attendre que l'on soit en présence d'un mouvement de dépression, sur les marchés de Londres et de New-York, donnant des garanties de certitude et de durée qui semblaient manquer à celui de ces jours derniers. Les deux cotes, la cote libre et la cote officielle, sont maintenant ajustées; c'est un premier progrès. S'il se maintient sans que le Trésor soit obligé d'intervenir autrement que pour sa fourniture habituelle de change justifié, on pourra peut-être envisager un changement dans le cours moyen officiel.

La confirmation de l'accord conclu entre les Alliés et l'Argentine, relativement à l'ouverture d'un crédit de 200 millions de *pesos* destiné à régler les achats de céréales, a amené une nouvelle baisse du change Buenos-Ayres à Londres. Le cours actuel est de 51 1/2, contre 54 1/2 vers le milieu de décembre et 53 au début de janvier courant. En juillet 1914, le *peso-or* valait *pence* 47 11/16, c'est-à-dire à peu près le pair. — Un accord a été conclu entre le Japon et l'Angleterre, le 16 janvier, en vue d'autoriser l'émission, au Japon, d'un emprunt anglais de 80 millions de *yen* en contre-partie d'un crédit de 58 millions de dollars cédé à l'Angleterre par le Japon. Celui-ci recevra, d'autre part, 20 millions de *yen* en *roupies*, afin de faciliter le règlement de ses achats de coton indien et mettra, en échange, à la disposition du Trésor britannique, un supplément de 10 millions de dollars à New-York. — Enfin, le gouvernement japonais est en train d'émettre un emprunt de 50 millions de *yen* destiné à rembourser les bons du Trésor russe émis à Tokio l'an dernier et arrivant à échéance le 9 février. Déjà un grand nombre de bons russes ont été remboursés dans des conditions analogues. Après cette nouvelle opération, il est probable que la totalité de la dette à court terme de la Russie à l'égard du marché japonais aura été absorbée par le gouvernement et remplacée par ses propres valeurs.

Les changes *scandinaves* et *hollandais* ont repris leur mouvement de hausse; les dernières fumées pacifistes paraissent dissipées et les réalités reprennent leurs droits. La couronne *suédoise* a regagné le cours de 1.95, contre 1.92 le 16 janvier; la couronne *norvégienne* celui de 1.89, contre 1.86; la cou-

ronne *danoise* n'a pas été cotée le 23, mais elle clôturait le 22 à 1.79 1/2. Le *florin des Pays-Bas* se retrouve à 2.50. Le *change suisse* est un peu plus faible à 1.28, contre 1.29 il y a huit jours. Il se précise qu'un accord économique et financier avec l'Angleterre, assez semblable à celui qui a été conclu avec la France, serait sur le point d'aboutir. On parle également d'un accord italo-suisse en négociation. Le *change espagnol* a aussi un peu fléchi à 6.90, contre 6.94 1/2 la *piastre*. On serait à la veille de conclure les négociations engagées entre les gouvernements français et espagnol pour l'ouverture de crédits en Espagne. Ces crédits, qui seraient échelonnés sur plusieurs mois, porteraient sur 500 millions de *pesetas*. Le montant, au 31 décembre 1917, de la Dette Extérieure convertie en dette intérieure ou domiciliée en Espagne, s'élevait à 423 millions de *pesetas* sur 1.028 millions au total de dette estampillée. Le *change italien* se tient toujours aux environs de 67 1/2.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	24 déc. 1917	31 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918	22 janv. 1918
Paris.....	5.18 1/2	5.16 1/2	5.73 1/2	5.73 1/2	5.73 1/2	5.72 1/2	5.72
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1)....	95.28	95.06
Amsterdam..	40.195	43. 1/4	43 5/8	43 1/4	43	43	43 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	24 déc. 1917	31 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918	22 janv. 1918
Paris.....	100 fr.	100.27	90.39	90.37	90.41	90.55	90.61
Londres.....	100 liv.	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin.....	Amk.	99.67
Amsterdam..	100 fl.	..	107.00	108.53	107.00	106.98	108.22

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	31 décemb. 1917	8 janvier 1918	15 janvier 1918	22 janvier 1918
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 13/32	97 13/32	97 13/32	97 13/32
Pétrograd.....	95 80	359 .	369 .	364 1/2	369 1/2
Rio-de-Janeiro.....	15 7/8	13 1/2	13 21/32	13 5/8	13 13/32
Valparaiso.....	9 3/4	14 7/32	14 1/8	13 25/32	12 3/4
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.11 3/4	3.0 1/4	3.0 1/2	2.11 3/4
Shanghai.....	2.5 3/4	4.3 1/2	4.5 .	4.5 .	4.3 1/2
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	53 .	52 5/8	51 1/2	51 1/2
Montevideo.....	51 3/32	62 .	60 1/2	58 3/4	59 1/4
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	2.0 3/8	2.2 .	2.2 .	2.2 .	2.2 .

Variations du mark à

	11 déc. 1917	18 déc. 1917	24 déc. 1917	31 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918	22 janv. 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)
Amsterdam (pair : 59 3/8)
Cours.....	40 45	40 65	44 50	45 25	46 575	45 10	43 15
Parité.....	68 25	68 59	75 08	76 35	78 58	76 10	72 81
Perte %.....	31 75	31 41	24 92	23 65	21 42	23 90	27 19
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	76 .	77 50	84 35	86 .	87 95	87 60	84 .
Parité.....	61 56	62 50	68 32	69 66	71 24	70 96	68 04
Perte.....	38 44	37 29	31 68	30 34	28 76	29 04	31 96

Le change sur Vienne à Genève est coté 54 », c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 48 57 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	21 juillet 1917	22 août 1917	22 sept. 1917	22 oct. 1917	22 nov. 1917	22 déc. 1917	22 janv. 1918
Cours de l'or....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	3913/16	44 3/4	55 .	42 1/8	4215/16	43 3/8	43 7/8
Escompte hors banque.....	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 1/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Les opérations militaires sont toujours limitées au strict minimum sur tous les fronts. Cependant, on constate, en quelques points du front anglo-français, une recrudescence réciproque de l'activité de l'artillerie.

Devant les Dardanelles, vient de se produire un événement d'importance. Le *Göben* et le *Breslau*, cuirassés célèbres depuis le début de la guerre, ayant voulu sortir dans la Méditerranée, ont été attaqués par les forces navales britanniques : le *Breslau*, chassé sur une mine, a coulé, et le *Göben*, hors de combat, a dû s'échouer sur le rivage.

Les négociations de Brest-Litovsk n'avancent guère. On annonce de Berlin que M. de Kühlmann est de retour dans cette ville où il restera jusqu'à la reprise des négociations de Brest-Litovsk, fixée au 29 janvier.

D'autre part, un télégramme de Vienne annonce que le comte Czernin a quitté Brest-Litovsk pour rentrer à Vienne.

M. de Kühlmann assistera sans doute le chancelier pour la déclaration que le comte Hertling doit faire au Reichstag. Le même jour, le comte Czernin doit faire à la Chambre autrichienne un exposé des négociations.

Les Allemands annoncent qu'ils ont conclu un traité de paix avec l'Ukraine, mais on n'a encore aucune confirmation définitive de la nouvelle.

Par contre, un mémorandum sur les résultats des négociations de Brest-Litovsk, publié par les maximalistes, dit qu'il n'y a plus rien à attendre des pourparlers, par suite de l'impérialisme des buts de guerre allemands et leur refus d'évacuer les territoires occupés.

En attendant, la nouvelle de l'échec des négociations pour la paix avec les maximalistes a soulevé en Autriche une grève générale et des émeutes. Pour y mettre fin, le gouvernement a dû faire des promesses pour le ravitaillement et une paix rapide.

L'effort des Etats-Unis pour la guerre s'accroît toujours. On annonce de New-York que la commission sénatoriale de guerre prépare un projet de loi tendant à la création d'un Conseil supérieur de la guerre, qui prendra la conduite de la guerre, sous la direction du président Wilson et qui se guidera, en ce qui concerne ses pouvoirs, sur le Conseil supérieur de la guerre britannique.

M. Wilson serait favorable à cette innovation, qui donnerait une cohésion plus grande à la politique de guerre du gouvernement et qui éliminerait les conflits d'autorité qui peuvent se produire entre les ministres de la guerre, de la marine et des finances.

On annonce officiellement la démission de sir Ed. Carson, membre du cabinet de guerre britannique. La question irlandaise en paraît être la cause. Selon le *Daily Express*, c'est M. Walter Long, ministre des Colonies, qui remplacera M. Carson.

A Paris, le Sénat vient de se constituer en Haute-Cour pour juger l'accusation portée contre M. Malvy.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Dans l'attente de la grande offensive allemande tant annoncée par la presse germanique, d'abord pour le 20 janvier, puis maintenant pour le 27, les coups de mains se succèdent presque sans interruption sur tout le front occidental. Tant du côté britannique que du côté français, les opérations de sondage se poursuivent sans relâche.

Sur le front de Champagne, et principalement vers Reims, notons divers opérations manquées de « Stosstruppen », tandis qu'à l'ouest de la ferme Navarin, nos patrouilleurs ont poussé jusqu'à la troisième ligne allemande et ramené des prisonniers.

Une grosse attaque allemande exécutée, après un intense bombardement, sur les tranchées tenues par les troupes françaises à droite de Nieuport-Ville, avait passagèrement permis aux troupes de choc ennemies de s'installer dans un élément avancé, qu'ils ont abandonné après une vive contre-attaque.

L'artillerie reste active sur les secteurs britanniques d'Ypres et au sud de Cambrai, en Argonne et surtout au nord de Verdun, sur le front Bezouvaux-bois Le Chaume.

Sur le front italien, l'ennemi a évacué la section du territoire derrière le mont Tomba, qui s'étend à l'ouest de la Piave et a ramené ses lignes de défenses avancées plus en arrière jusqu'au mont Spinocia.

Ce mouvement rétrograde de l'ennemi est important, non seulement à cause de l'évacuation de Casuma, mais parce qu'il montre que l'ennemi a renoncé, au moins pour le moment, au projet de se frayer un passage dans la plaine vénitienne par le mont Tomba et la rive occidentale de la Piave, et exécute maintenant des travaux de défense à l'arrière.

Le général Boroévitch a été nommé généralissime autrichien, en remplacement de l'archiduc Eugène. Cette nomination signifie la disgrâce complète du général Conrad von Hoetzendorf et souligne l'échec de ce dernier dans sa tentative de forcer le front italien sur le haut plateau d'Asiago et de descendre dans la plaine. Le général Conrad s'est toujours distingué par sa haine contre l'Italie, qui, du reste, ne lui a pas porté bonheur, comme le prouve sa disgrâce actuelle.

La marine britannique vient de remporter un beau succès. Le *Göben* et le *Breslau* apparurent à l'entrée des Dardanelles de bonne heure, le 20 janvier, et attaquèrent les forces maritimes anglaises au nord de l'île d'Imbros.

Le monitor *Raglan* et le petit monitor N° 28 furent sérieusement touchés et coulèrent. Les navires ennemis se dirigèrent vers le sud de l'île d'Imbros. Le *Breslau* entra dans un des champs de mines et coula. Le *Göben*, l'abandonnant, rebroussa chemin à toute vapeur dans la direction des Dardanelles. Des destroyers turcs, venus au secours du *Breslau*, engagèrent le combat avec les destroyers et furent repoussés.

Près de l'entrée du détroit, le *Göben* toucha une mine et son arrière accusa une inclinaison d'environ 15°. Il continua néanmoins sa route à vitesse réduite et finit par aller s'échouer à l'ouest de la pointe de Nagara. Le navire ennemi est continuellement bombardé par l'aviation maritime anglaise depuis deux jours. Nos alliés ont recueilli 172 survivants du *Breslau*.

On annonce que le colonel Repington a quitté son poste de rédacteur militaire du *Times* et est entré au *Morning Post* de Londres à la suite de dissentiments surgis au sujet de ses appréciations sur la conduite de la guerre.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de la France Avant, Pendant et Après la Guerre

(Suite) (1)

III. — Les Revenus agricoles

Les céréales représentent un gros élément de notre production agricole : Pour la période décennale ayant précédé l'année 1892, c'est-à-dire la période embrassant les années de 1882 à 1892 incluse, la production moyenne du blé en France fut de 81 millions 314.000 quintaux.

Ouvrons ici une parenthèse, pour prévenir nos lecteurs que toutes les statistiques agricoles que nous allons utiliser seront des moyennes annuelles décennales, car, étant donné les variations des productions annuelles par suite des conditions climatiques, des comparaisons entre deux années isolées ne nous donneraient que des résultats incertains, tandis qu'une moyenne annuelle établie sur les récoltes de dix années consécutives, présente une certitude d'évaluation presque absolue.

La moyenne décennale de la production du blé en France fut donc de 81 millions 314.000 quintaux entre 1882-1892. Cette même moyenne s'est élevée à 89 millions 618.000 quintaux pour la période 1902-1912, et en calculant leur valeur, d'après les cours moyens de l'époque, on trouve que cette production représentait 1.955 millions de francs pour la première période et 2.323 millions de francs pour la période 1902-1912.

Nous retrouvons une augmentation à peu près semblable pour l'avoine qui est passée de 41.777.000 quintaux pour la moyenne 1882-1892 à 48.412.000 quintaux pour la moyenne 1902-1912 ; et la valeur de ce produit a elle-même progressé de 628 millions pour la première période à 1.012 millions pour la seconde période.

Mais toutes les autres céréales, le méteil, le seigle, l'orge, le sarrasin et le maïs, sont en léger recul et cela, parce que les agriculteurs français ont surtout porté leurs efforts sur le blé et sur l'avoine et également sur les cultures spéciales dont nous parlerons plus loin. Mais en additionnant la valeur de toutes les céréales récoltées en 1892 et 1912, on obtient un total de 3.311 millions de francs pour la première date et de 4.005 millions de francs pour la deuxième.

La culture la plus importante que nous avons après celle des céréales, c'est la vigne. En 1892, le vignoble français était encore sous l'influence de la crise phylloxérique qui l'avait à peu près détruit dans l'espace de dix années. Les viticulteurs français parvinrent, grâce à des procédés très intelligents, et à la sécurité que leur donnait le nouveau régime douanier, à vaincre le parasite et à reconstituer leurs anciens vignobles, et alors que pour la période décennale de 1882-1892, la production moyenne annuelle de la France n'avait été que de 28.871.000 hectolitres, la même production s'éleva à 52.497.000 hectolitres pour la période 1902-1912, représentant ainsi un accroissement de 23.626.000 hectolitres, ou 82 %.

La valeur de notre production viticole passa elle-même de 752 millions de francs pour la première période à 1.270 millions pour la seconde, soit 518 millions de plus.

La production du cidre, entre les deux périodes, a progressé de 12.608.000 hectolitres à 15.928.000 hec-

tolitres. Celle de la bière de 8.340.000 hectolitres à 14.124.000 hectolitres.

Enfin, nous avons fabriqué, pendant la période 1902-1912, une moyenne annuelle de 7.065.000 quintaux de sucre, représentant 261 millions de francs, contre 4.560.000 quintaux, valant 146 millions, pendant la première période, ce qui constitue une augmentation de 2.500.000 quintaux, soit 55 %, et de 115 millions de francs.

L'alcool a progressé, de son côté, de 2.096.000 hectolitres à 2.522.000 hectolitres et, à ces grandes productions qui représentent en valeur 6.065 millions de francs en 1912, contre 4.649 millions en 1892, il convient d'ajouter le tableau suivant :

Valeur des Produits agricoles divers récoltés en France en 1892 et 1912

	En millions de francs		Accroissement absolu (Millions de francs)	Accroissement pourcentage
	1892	1912		
Légumineuses.....	93	105	12	+ 13 0/0
Pommes de terre.....	596	1.089	493	+ 83
Cultures fourragères.....	2.831	3.384	553	+ 20
Cultures industrielles.....	277	364	87	+ 31
Cultures fruitières.....	253	400	147	+ 59
Cultures maraichères et diverses.....	229	608	379	+ 166
Totaux.....	4.279	5.950	1.671	+ 39 0/0

Si, à ces grandes catégories on ajoute le produit des pailles, des bois et forêts, des produits et dérivés d'animaux de ferme : vente des chevaux, viande de boucherie, laines, cuirs, lait, basse-cour, etc., on arrive au tableau suivant qui résume approximativement la valeur de la production agricole en France pour les années 1892 et 1912 :

Valeur approximative de la production agricole française

	En millions de francs		Augmentation	
	1892	1912	Millions	0/0
Grandes productions :				
Céréales, pailles, vin, sucre, etc., etc.....	5.962	7.420	+ 1.458	+ 24
Cultures diverses :				
Pommes de terre, légumes secs, cultures fourragères, industrielles, fruitières et maraichères.....	4.279	5.950	+ 1.671	+ 39
Bois et forêts.....	280	300	+	11 + 4
Déroulles d'animaux :				
Viande de boucherie, vente de chevaux, lait, laine, cuirs, basse-cour.....	3.973	4.620	+ 647	+ 16
Totaux.....	14.503	18.290	+ 3.787	+ 26

En résumé, sous la double influence de l'augmentation du volume de la production agricole et du relèvement du prix de vente des divers produits, la valeur approximative des récoltes recueillies sur le sol français en 1892 et 1912, a progressé de 14.503 millions à 18.290 millions de francs, soit une augmentation de 3.787 millions, ou 26 %.

Mais la valeur vénale de la propriété non bâtie, c'est-à-dire de l'ensemble des exploitations agricoles augmentée de la valeur des animaux de ferme, du matériel agricole, des semences et des fumiers — que nous n'avons pas comprise dans l'évaluation précédente — n'a pas augmenté dans une même proportion parce que, pendant la période observée, les frais d'exploitation de l'agriculture (salaires, engrais, impôts, etc...) se sont sérieusement élevés, ramenant ainsi le bénéfice des cultivateurs à un

taux à peine égal, sinon inférieur, à celui de la période 1882-1892 et cela malgré l'augmentation des récoltes en quantité et en prix de vente.

Il s'ensuit que l'ensemble de la valeur vénale de la propriété non bâtie est resté sensiblement égal en 1912 à la valeur de 1892.

IV. — La production industrielle : La Houille

En ce qui concerne la production industrielle de la France, nous n'allons pas suivre la méthode d'évaluation par moyenne décennale que nous avons employée pour la production agricole : Ce sont surtout les éléments constitutifs de cette production dont nous étudierons le développement entre l'année 1892 et l'année 1912 prises comme termes de comparaison, car ces éléments ne sont pas soumis aux aléas climatiques des récoltes annuelles.

On a souvent écrit que le charbon était le pain de l'industrie : cela est vrai, mais j'espère que cette définition pourra être, après la guerre, donnée aussi à la houille blanche, dont les neuf dixièmes au moins restent encore à utiliser dans notre pays. En attendant, contentons-nous de savoir que la consommation totale de la houille en France, qui n'était que de 36.516.000 tonnes en 1892, s'est élevée à 60.677.000 tonnes en 1912.

Sur ces chiffres, la production nationale a fourni 26.179.000 tonnes en 1892 et 41.145.000 tonnes en 1912. L'augmentation a donc été de 24.161.000 tonnes ou 66 % pour la consommation et de 14.966.000 tonnes ou 57 %, pour la production nationale. Ce qui se passe actuellement, nous prouve que cette production aurait pu facilement faire face à nos nouveaux besoins si les entreprises minières françaises l'avaient sérieusement voulu.

La houille était déjà connue dans l'antiquité ; les Anglais l'utilisèrent dès le IX^e siècle et les Belges vers le XI^e. En France, c'est à Anzin, le 8 mai 1717, il y a donc un peu plus de 200 ans, que le précieux combustible fut découvert. Le roi accorda la concession d'exploitation à plusieurs personnes ; il en résulta des conflits d'attributions et des procès qui aboutirent à l'arrangement du 19 novembre 1757, lequel devint l'acte constitutif de la *Compagnie des Mines d'Anzin*.

Cette Compagnie, la plus ancienne, et toujours l'une des plus puissantes sociétés carbonifères françaises, a conservé sa forme primitive. Elle n'a qu'un capital théorique de 24 sous (ou sols), qu'on a successivement divisé en 12 deniers par sou et en centièmes de denier.

Le capital de la *Compagnie des Mines d'Anzin* est donc représenté aujourd'hui par 28.800 centièmes de denier. Pendant les années qui ont précédé la guerre chacun de ces centièmes a reçu un dividende annuel d'environ 250 francs et était coté à 6.000 fr. en moyenne à la Bourse de Lille. A ce prix, cette Société de 24 sous représentait un capital social de 172.800.000 francs.

Beaucoup d'autres sociétés minières ont donné de bons résultats, mais aucune n'est comparable à la *Compagnie d'Anzin* ; nous devons aussi ajouter qu'un certain nombre de sociétés nouvelles ont complètement ruiné leurs actionnaires d'origine.

Les cinq départements français qui fournissent la plus grande quantité de houille sont le Pas-de-Calais : 20.576.000 tonnes ; le Nord : 6.814.000 tonnes ; la Loire : 3.825.000 tonnes ; Saône-et-Loire : 2.210.000 tonnes ; Gard : 2.089.000 tonnes, etc. Vous savez, hélas ! que nos principaux charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord ont été occupés par l'ennemi dès le commencement des hostilités, et qu'en raison de ce fait notre production nationale est tombée de 40.844.000 tonnes en 1913 à 29.787.000 tonnes en 1914 et à seulement 19.875.000 tonnes en 1915.

Un effort vigoureux a relevé cette production à 21.479.000 tonnes en 1916 et elle approchera sans doute 25 millions de tonnes en 1917 ; mais les

besoins de notre consommation sont environ de 45 millions de tonnes et la différence doit être fournie par l'importation qui devient de plus en plus coûteuse... parce que de plus en plus difficile.

En 1892, la consommation de la houille en France représentait 952 kilos par habitant comprenant à la fois le chauffage domestique et tous les emplois industriels. Cette consommation annuelle s'est régulièrement élevée d'année en année pour atteindre 1.531 kilos par habitant en 1912.

Cette augmentation de 579 kilos, ou 60 %, donne presque la mesure du développement industriel de la France pendant la période observée. Mais nous avons d'autres indices encore plus précis pour calculer ce développement.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Les Valeurs Russes en France

Une dépêche de Petrograd annonçait récemment que les commissaires du peuple se proposaient de faire rendre un décret (?) supprimant la dette nationale russe et répudiant notamment « tous les emprunts et bons du Trésor se trouvant entre les mains de sujets étrangers habitant en Russie ou ailleurs » !

Cette nouvelle est évidemment de nature à alarmer les porteurs étrangers de fonds russes, mais ils ne doivent cependant l'accueillir qu'avec une extrême réserve, car la répudiation de leur créance constituerait, à leur égard, une spoliation que rien ne justifierait.

D'ailleurs cette spoliation placerait la Russie de demain — quelles que soient la forme de son futur gouvernement et les conditions de paix qu'elle proposera ou qu'elle subira — dans une situation morale et matérielle tellement faussée que le rétablissement de son équilibre économique resterait impossible.

**

Quel était, avant la guerre, le capital de la dette publique de la Russie et, plus particulièrement, le montant nominal des titres portant la signature de l'Etat russe et circulant en France ? C'est ce que nous allons rechercher.

A la fin de 1902, lorsque furent terminées les opérations d'emprunts et de conversions concernant la réforme monétaire russe de 1897 et la politique de rachat des chemins de fer poursuivie depuis une vingtaine d'années, la dette publique de la Russie s'élevait, suivant les documents officiels, à 6.629 millions de roubles, ou 17.699 millions de francs, le rouble valant au pair 2 fr. 67 environ.

Au 31 décembre 1912, après la liquidation des dépenses occasionnées par la guerre contre le Japon et l'achèvement du Transsibérien, le capital nominal de cette même dette publique atteignit 8.842 millions de roubles, ou 23.606 millions de francs, soit une augmentation de 5.909 millions de francs par rapport à 1902.

Mais il faut observer qu'entre les deux dates le gouvernement russe avait consolidé toutes ses dépenses de la guerre de 1904-1905, que l'ensemble des chemins de fer russes s'était accru de 18.341 kilomètres, dont 7.710 kilomètres pour le réseau de l'Etat en Europe et 9.052 kilomètres pour les chemins de fer asiatiques.

Il faut également remarquer, car le capital investi dans les voies ferrées a joué un rôle absolument prépondérant dans l'accroissement de la dette publique russe, qu'entre 1902 et 1912 les *produits nets* recueillis par l'Etat du chef de l'exploitation de son réseau ont progressé de 197 millions de roubles, et qu'à cette dernière date ces produits étaient de 321 millions de roubles, ou 857 millions de francs, alors que le service de toute la dette publique russe — intérêt et amortissement compris — ne s'élevait

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 1350, du 18 janvier 1918.

qu'à 401 millions de roubles, ou 1.071 millions de francs.

Ainsi les profits nets que l'Etat russe retirait de ses chemins de fer en 1912 représentaient 80 % des charges totales de sa dette publique. Le fait est à retenir.

A la fin de 1913, les valeurs garanties par la Russie (fonds d'Etat proprement dits, obligations de chemins de fer ou lettres de gage des banques foncières), inscrites à la cote officielle des agents de change de Paris, représentaient un capital nominal de 14.785 millions de francs, divisé en 47 espèces de titres. Ce total s'éleva à 15.450 millions à la suite de l'emprunt des *Chemins de fer réunis* (665 millions) émis en février 1914.

Il existait en outre, soit à la cote officielle, soit à la cote des valeurs en banque, 1.500 à 1.600 millions de francs de titres divers : banques, chemins de fer privés, sociétés industrielles, entreprises minières, etc. Mais on sait que tout le capital russe coté sur le marché officiel ou sur le marché en banque de Paris n'est pas dans les portefeuilles français.

Les principaux des emprunts de l'Etat ont été, en effet, émis à la fois en France et dans d'autres pays étrangers : Angleterre, Belgique, Hollande, Suisse... et même Allemagne et Autriche, et nous savons, d'autre part, que les capitalistes russes eux-mêmes ont rapatrié, entre 1908 et 1913, une certaine quantité de ces titres. Cela nous porte à croire que l'ensemble des valeurs russes possédées par les Français, à la veille de la guerre, ne dépassait pas 12 milliards de francs en capital nominal, chiffre qui n'est, bien entendu, qu'une évaluation approximative.

Quand on recherche l'origine des catégories de valeurs russes inscrites à la cote officielle de Paris, on constate que plus des trois quarts du capital représenté par ces valeurs ont été employés par l'Etat russe, soit à construire directement des chemins de fer en Europe et en Asie, soit à racheter des lignes déjà en exploitation, soit à convertir des emprunts onéreux provenant eux-mêmes de construction ou de rachat de voies ferrées, soit enfin pour fournir à l'industrie et à l'agriculture nationales les moyens de s'organiser et de développer leur production.

Le capital de la dette extérieure russe a donc été presque entièrement utilisé par l'Etat pour doter les divers gouvernements de la Russie d'Europe et les possessions asiatiques de l'outillage économique sans lequel leur immense territoire serait resté stérile et sans valeur.

Et pour fournir une preuve décisive des avantages de toute nature que la nation russe a retirés du capital ainsi prêté par l'étranger, il nous suffira de citer quelques-uns des résultats acquis pendant la période 1902-1912.

Indices du développement économique de la Russie

	PRODUCTIONS AGRICOLES (1) :		
	1902	1912	Augment.
	<i>(Milliers de quintaux)</i>		
Blé.....	117.547	161.702	38
Orge.....	57.412	93.705	63
Avoine.....	111.241	134.538	21
Pommes de terre.....	250.048	329.166	32
	<i>(Milliers de tonnes)</i>		
Minerais.....	3.940	8.200	108
Houille.....	16.466	29.115	77
Fonte.....	2.598	4.195	61
Fers et aciers.....	2.006	4.015	100

(1) Moyennes annuelles des périodes quinquennales 1898-1902 et 1908-1912.

	1902	1912	Augment.
<i>(Millions de francs)</i>			
COMMERCE EXTÉRIEUR :			
Importations.....	1.599	3.124	95
Exportations.....	2.295	4.051	76
Total.....	3.894	7.175	84
<i>(Millions de francs)</i>			
Recettes budgétaires ordinaires.....	5.086	7.126	40
Recettes totales des chemins de fer.....	1.663	3.001	80

Ainsi, malgré la guerre malheureuse contre le Japon de 1904-1905, la situation économique de la Russie a considérablement progressé entre 1902 et 1912, grâce surtout au capital étranger qui s'est mis à la disposition de ce pays depuis une vingtaine d'années, à des conditions d'intérêt très modérées, comparativement au taux général du loyer de l'argent pendant la période

Les résultats magnifiques résumés par le précédent tableau ont certainement contribué à porter le public français vers les valeurs d'origine moscovite; mais la véritable raison du succès de ces valeurs dans notre pays, c'est la profonde sympathie que les Français ont toujours eue pour la nation russe.

Il est donc impossible que ce grand peuple de 175 millions d'habitants ratifie, quand il aura retrouvé son équilibre politique, l'annulation de sa dette extérieure que ceux qui se disent ses « commissaires » prétendent décréter.

D'ailleurs, la Russie, qui n'avait encore mis en valeur, au moment où l'Allemagne a fait éclater la guerre, que le tiers de son territoire, se condamnerait à la misère perpétuelle si elle créait ce précédent, en ce sens que personne au monde — pas même les banquiers boches — ne voudrait lui prêter une aide financière quelconque après le rapt dont ses créanciers étrangers auraient été les victimes.

Il n'y a donc pas lieu de s'effrayer outre mesure de la menace des maximalistes, d'autant plus que les gouvernements alliés — car cette question intéresse, ne l'oublions pas, toutes les puissances de l'Entente — sauront défendre les intérêts légitimes de leurs nationaux en intervenant à propos.

Attendons donc les événements avec calme. Le gouvernement français saura faire son devoir.

(Le Matin.)

EDMOND THÉRY.

Événements de Russie

Les négociations entre Allemands et maximalistes continuent à Brest-Litovsk — ou semblent continuer. Aujourd'hui, après de longues palabres, on n'est encore arrivé à aucun accord positif, pas même à une convention provisoire; le point de vue des maximalistes et celui de l'état-major allemand s'affirment absolument inconciliables et il s'est produit entre les deux groupes de négociateurs une rupture qui ne semble plus être une comédie. D'autre part, il se lève à l'horizon un événement nouveau qui serait considérable: une paix séparée entre les Impériaux et l'Ukraine. Tout ce que nous savons de ce dernier événement, c'est que les informations allemandes nous montrent cette paix comme déjà faite et les informations autrichiennes comme peut-être possible.

A Petrograd même, la Constituante, si difficilement élue et réunie, a enfin tenu séance — une seule, de quelques heures. Rapidement, le gouvernement bolchevik a envoyé des compagnies

de gardes rouges disperser et chasser les députés et fermer la salle des séances.

Il y a quelques jours, quand des dépêches de source inconnue nous annonçaient que le gouvernement de Lénine allait signer la paix avec les Empires du Centre, chez les Alliés, tout le monde disait: « Heureusement, il y a l'Ukraine qui ne cédera pas! » Et voilà Lénine et Trotsky, rentrés à Petrograd, après avoir claqué les portes à Brest-Litovsk, qui déclarent qu'ils ne souscriront pas aux folies annexionnistes des Allemands et que ce sont les Ukrainiens qui acceptent précipitamment leurs conditions! Etrange renversement des rôles dont les origines nous sont inconnues, mais dont les conséquences ont lieu de nous préoccuper, car chaque détail de cette évolution constituerait un remarquable avantage pour nos ennemis.

Les Bolcheviks, nous dit-on, sont rentrés dépités à Petrograd et refusent de continuer à causer? Quel dommage peut en résulter pour l'Allemagne? Elle n'a rien à craindre de l'armée maximaliste qui n'est plus qu'un amas de petites bandes en dissolution. Et la rupture des négociations auréole les négociateurs allemands, dans leur propre pays, auprès de leurs amis pangermanistes, de la gloire d'avoir maintenu haut et ferme la réputation de la force allemande. Par surcroît, elle arrête aux frontières de l'empire allemand la propagande anarchiste. Enfin, elle consacre aux Allemands la possession de toutes leurs conquêtes, Lithuanie, Courlande, Pologne et Riga. Croit-on que Berlin s'inquiète beaucoup des protestations ou même des imprécations impuissantes qui peuvent encore venir de l'Institut Smolny?

La paix avec l'Ukraine est, pour l'Allemagne, d'une autre importance. L'Ukraine est le grenier d'abondance de l'Europe orientale. Toutes les céréales et toutes les matières premières dont l'Allemagne manque et a besoin se trouvent en abondance dans ce pays. Trois années de blocus y ont accumulé des récoltes et des matériaux considérables. Et si, comme on ne saurait en douter, la paix rétablit immédiatement les relations économiques entre l'Allemagne et l'Ukraine, les effets du blocus des Alliés seront en partie compensés pour nos ennemis. Dans quelle mesure? On ne saurait encore le préciser, car il faudrait savoir avant tout ce qu'est l'Ukraine? Quelles provinces, quelles populations se sont agglomérées sous ce vocable? A-t-on brusquement reconstitué l'ancienne Ukraine du XVIII^e siècle, qui représenterait aujourd'hui environ 40 millions d'habitants? Il est plus que probable que le gouvernement (?) de l'Ukraine ne gouverne et ne représente que les territoires sur lesquels s'étend l'autorité de la Rada de Kief. Mais là aussi on est dans l'incertitude sur l'étendue et le nombre. Cependant ce n'est là qu'une question de plus ou de moins de profit que trouverait l'Allemagne; pour le profit, il est certain et, de toutes façons, inquiétant.

Nous le répétons, tout cela est informations vagues, souvent contradictoires, toujours non vérifiées, mais enfin ce sont les seules que nous ayons et il importe d'en faire état. L'échec des pourparlers avec les maximalistes est confirmé par toute la presse allemande; il a été, à Vienne, la cause d'une grève générale des ouvriers et d'émeutes parmi le peuple excédé de la guerre et qui attendait la paix avec la Russie comme la voie du salut. La conclusion de la paix avec l'Ukraine est annoncée, il est vrai, avec moins d'assurance par Berlin et encore beaucoup moins d'assurance par Vienne. Mais il est sûr que les délégués de l'Ukraine sont à Brest-Litovsk depuis pas mal de jours et qu'on ne parle pas de désaccord qui aurait surgi entre eux et les négociateurs allemands. Au contraire, un

communiqué allemand annonce qu'un accord est intervenu sur les bases d'un traité de paix à conclure. Est-il encore temps pour une intervention des Alliés? L'Entente peut-elle encore empêcher la paix germano-ukrainienne? Les données ne sont pas claires; les solutions restent incertaines.

La Constituante russe, si longtemps attendue et espérée, s'est réunie à Petrograd le 18 janvier: Les maximalistes, qui constituaient la minorité, ont dominé la séance unique qu'elle a tenue et empêché toute discussion. Les maximalistes ont reconnu, dès l'abord, qu'ils étaient en minorité du fait que leur candidat à la présidence n'a pas été élu. Ils ont donc laissé triompher quelques heures leurs adversaires et, à la fin de la séance, le palais de Tauride a été occupé par la force armée et fermé. Puis l'Assemblée a été dissoute sur le motif que la première séance avait suffi à démontrer que les ennemis du peuple avaient la majorité et qu'il était nécessaire de confier l'avenir de la Russie à une Convention nationale. Réminiscence de la révolution française, mais complètement exempte de cet enthousiasme révolutionnaire qui jetait la nation aux frontières contre les Prussiens.

Que va-t-il résulter de ce coup de force? Déjà on annonce que le bloc révolutionnaire qui combat les maximalistes a décidé de continuer la lutte et a résolu de tenir séance. Mais on prévoit de toute façon un conflit armé et sanglant. Dans l'état de dissolution où se trouvent le pays, les partis et l'armée, on ne voit guère qu'il pourra survenir autre chose qu'une tuerie dans les rues ou une Jacquerie. Heureux encore si une réaction, ou même une restauration impérialiste n'est pas au bout! Les maximalistes se sont acculés eux-mêmes à la nécessité de ne plus subsister que par la terreur et le massacre. Combien de temps peut durer un pareil règne? Qu'amènera la vague d'horreur qui l'emportera?

On peut supposer avec vraisemblance que l'Allemagne travaille activement à la chute des Bolcheviks. Maintenant qu'elle a obtenu, et au delà, tout ce qu'elle en attendait: la ruine de l'armée, l'écroulement de tout pouvoir de résistance, elle a certainement hâte de se débarrasser de ce foyer de contagion anarchiste. D'autant plus qu'elle est assurée de pouvoir conclure une alliance solide et durable avec un souverain qui lui devra son trône mieux qu'avec cette bande indisciplinée et inconsistante dont les jours sont déjà comptés.

Il y a là bien des sujets d'inquiétude et aussi de prévoyance pour l'Entente.

Georges BOURGAREL.

Compagnie des Chemins de fer du Midi

Malgré les nombreux obstacles résultant de l'état de guerre, la reprise de l'activité économique s'est accentuée cette année dans les régions desservies par le réseau de la *Compagnie des Chemins de fer du Midi* et s'est traduite par une progression assez sensible de ses recettes.

Cette progression aurait été d'ailleurs beaucoup plus rapide sans les graves difficultés que la Compagnie a éprouvées pendant toute l'année du fait de la pénurie du matériel roulant.

Ainsi qu'il avait été exposé l'année dernière, les modifications apportées par la guerre dans les courants de trafic ont eu pour résultat de drainer de plus en plus le matériel du réseau vers les réseaux voisins, et tous les efforts qui ont été faits pour en obtenir une plus complète restitution n'ont abouti à aucun résultat appréciable. Elle a pu disposer en 1916 que des deux tiers environ de son parc,

D'autre part, les commandes de wagons qui ont été passées en 1915 et au début de 1916, et sur lesquelles la Compagnie comptait pour atténuer cette crise dans une certaine mesure, n'ont pas été livrées dans les délais fixés.

Par suite de ces circonstances, ses disponibilités en matériel roulant se sont trouvées, pendant l'année écoulée, constamment insuffisantes pour permettre de satisfaire aux demandes d'expéditions qui lui étaient faites; il en est résulté pour la clientèle une gêne considérable, en même temps que pour la Compagnie un grave préjudice.

L'exploitation n'a pas eu seulement à souffrir, pendant cette année, du manque de matériel roulant. L'augmentation considérable du prix des charbons a lourdement pesé sur ses dépenses, en même temps que la rareté du fret et la réquisition de la production des mines françaises lui créaient les plus grandes difficultés pour son approvisionnement. En présence de ces difficultés et afin de limiter sa consommation, elle a dû, à la demande de l'administration supérieure, réduire sensiblement, dans les derniers mois de l'année, le nombre des trains de voyageurs sur beaucoup de ses lignes.

Malgré cette mesure, ses dépenses de combustible, qui avaient déjà augmenté l'année dernière de 75 %, ont encore presque doublé cette année (32 millions, au lieu de 17 en 1915 et 9.800.000 fr. en 1914). La hausse considérable de toutes les matières, ainsi que celle du prix de la main-d'œuvre, ne lui ont pas permis de compenser cette augmentation par des économies sur les autres articles de son budget. Au contraire, malgré une compression énergique des dépenses, la plupart de ces articles accusent cette année une augmentation plus ou moins importante.

En présence de cette augmentation considérable de tous les éléments de son prix de revient et de l'insuffisance toujours plus grande de ses recettes, la Compagnie a, dès le mois de mai 1916, d'accord avec les autres grands réseaux, demandé au Gouvernement de l'autoriser à relever les prix de transport résultant de ses tarifs actuels. La majoration proposée est uniformément de 15 % pour les voyageurs et les marchandises.

Cette proposition, dont le Gouvernement a reconnu le bien-fondé et la modération, a abouti à un accord que toutes les Compagnies espèrent voir ratifier par les Pouvoirs publics. Pour les mêmes motifs, et aussi en raison de conditions particulières qui n'avaient pas été prévues lors de la passation du traité du 12 juin 1898, entre le ministère de la Guerre et les Compagnies de chemins de fer au sujet des transports militaires, ces dernières ont demandé la révision des prix de ces transports, devenus tout à fait insuffisants. Les pourparlers engagés à ce sujet sont en bonne voie et on peut espérer trouver ainsi une nouvelle et juste atténuation aux insuffisances de recettes pour faire face aux charges et aux dépenses, de plus en plus lourdes.

La Compagnie du Midi a continué en 1916 à donner à la Défense nationale son concours le plus empressé. Elle a mis, dès l'année précédente, son usine électrique de Soullom à la disposition d'une Société fournissant à l'Etat des produits destinés à la fabrication des explosifs.

Ultérieurement, le Gouvernement a demandé à la Compagnie de reprendre et d'achever, en vue d'une utilisation analogue, les travaux de construction de son usine d'Eget, interrompus depuis le commencement des hostilités. Les négociations engagées à cet effet sont sur le point d'aboutir, et on espère que cette usine pourra, dans un assez court délai, fournir de l'énergie aux industries de guerre.

Mentionnons encore que la Compagnie de fer du

Midi a pris une large part à l'Emprunt national. Au premier emprunt, elle avait souscrit pour une somme de 6 millions de francs. En outre, elle avait placé en Bons de la Défense ses disponibilités de trésorerie; ses achats successifs faisaient passer pour 117 millions de francs dans son portefeuille.

Au dernier emprunt, elle a pu souscrire encore pour près de 4.200.000 francs avec des fonds de sa réserve et de ses caisses de retraite et de prévoyance et continuer à placer en Bons de la Défense nationale ses disponibilités de trésorerie au fur et à mesure qu'elles se sont produites; ses achats successifs ont pu faire passer cette année pour plus de 150 millions de francs dans son portefeuille.

Dans sa situation générale, le réseau exploité par la Compagnie du Midi, au compte de la garantie, n'a subi aucune modification en 1916. Sa longueur est de 4.060 kilomètres.

Les recettes brutes du réseau garanti se chiffrent par 153.785.304 fr. 74; elles sont supérieures de 12.294.361 fr. 80 à celles de 1915, mais elles restent encore inférieures aux recettes de 1913 de 3.829.803 fr. 18. Les recettes nettes sont supérieures à celles de 1915 de 9.814.712 fr. 47.

Les dépenses se sont élevées à 103.649.899 fr. 65, en augmentation de 22.134.894 fr. 08, par rapport à celles de 1915.

Le produit net d'exploitation est de 41 millions 477.998 fr. 09, après insuffisance de la ligne de Brioude à Saint-Flour, arrêtée provisoirement à 85.000 francs. Le produit de l'exploitation du réseau garanti ressort à 41.392.998 fr. 09. Il est inférieur de 12.305.181 fr. 61 à celui de 1915, et de 30.102.047 fr. 88 au montant des sommes garanties aux Obligations et aux Actions. Cette dernière somme représente donc l'avance que la Compagnie a à demander, cette année, à l'Etat à titre de garantie.

Les livraisons de matériel roulant faites au cours de l'exercice ont été très peu importantes. La Compagnie a reçu seulement : 4 voitures à voyageurs, 36 wagons à marchandises. L'effectif de son matériel au 31 décembre 1916 comprenait : 1.034 locomotives, 54 automotrices, 2.790 voitures à voyageurs, 30.797 fourgons et wagons à marchandises. Elle avait en construction, au 31 décembre 1916 : 52 locomotives, 4 tenders, 48 voitures à voyageurs et 3.899 fourgons et wagons à marchandises.

Les recettes du trafic ordinaire ont accusé, cette année, une reprise sensible. Le nombre total de voyageurs s'est élevé, en 1916, à 29.973.591 au lieu de 23.324.474 en 1915; l'augmentation est de 6.649.117 voyageurs, soit 28,51 %. La recette correspondante est en augmentation de 18,12 % par rapport à celle de 1915. Mais elle reste encore inférieure à celle de 1913 de 10.621.937 francs, soit 18,55 %.

Les transports de messageries et denrées sont en reprise très importante. Par rapport à l'année 1915, l'augmentation est de 93.924 tonnes, correspondant à une plus-value de recettes de 2 millions 695.813 francs, soit 22,53 %. Même par rapport à 1913, il y a progrès sur le tonnage de 76.395 tonnes et, sur la recette, de 6.300 francs.

Les transports en petite vitesse ont subi, en 1916, un ralentissement dû principalement au manque de matériel roulant. Le tonnage transporté atteint 10.716.974 tonnes, et la recette 65.553.575 fr. Par rapport à 1915, la diminution est de 602.908 tonnes et de 3.630.537 francs, soit 5,25 %. Par rapport à 1913, cette diminution atteint 2.827.912 tonnes et 13.805.556 francs, soit 17,4 %. Le produit moyen de la tonne a été de 6 fr. 11, sensiblement égal à celui de l'année précédente.

La recette de 19.248.200 francs portée à l'article « Transports de guerre », correspond aux acomptes qui ont été versés par l'Etat en 1916, en règlement

provisoire des transports militaires. Ces transports dont l'importance s'est encore considérablement accrue cette année se décomposent approximativement de la manière suivante :

Détachements de troupes, 450.000 hommes; chevaux et mulets, 80.000 têtes; ravitaillement des armées, 1.461.000 tonnes; marchandises diverses, 2.634.000 tonnes; bestiaux, 7.800 wagons. L'augmentation, par rapport à l'année précédente, du tonnage des marchandises transportées à ce titre, dépasse 2.800.000 tonnes.

Le parcours kilométrique des trains sur le réseau a été de 23.254.730 kilomètres, contre 21.867.287 en 1915. La recette nette kilométrique a été de 35.746 francs contre 33.328 francs. La dépense kilométrique a été de 25.530 francs contre 20.077 francs. Le produit net d'exploitation kilométrique ressort à 10.216 francs contre 13.251 francs. Enfin, le rapport de la dépense à la recette nette est de 71,42 % contre 60,24 % en 1915.

Les résultats de l'exercice, avec ceux de l'exercice précédent, peuvent se comparer ainsi :

	Exercices	
	1915	1916
Produit net du réseau au compte de garantie.....	53.698.179 70	41.392.998 09
Garantie d'intérêts.....	17.407.240 40	30.102.047 88
Prélèvement sur le fonds d'amortissement des actions.....	78.825 "	77.800 "
	<u>71.184.245 10</u>	<u>71.572.845 97</u>
Répartition		
Intérêts et amortissement des emprunts.....	58.605.420 10	58.995.045 97
Amortissement des actions.....	859.000 "	902.000 "
Dividende et intérêts des actions.....	11.719.825 "	11.675.800 "
	<u>71.184.245 10</u>	<u>71.572.845 97</u>

Comme pour l'exercice précédent, la liquidation s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes. Comme en 1915, le dividende attribué à chaque action de capital a été fixé à 50 francs, et 25 francs par action de jouissance. La garantie d'intérêts demandée à l'Etat a été, cette année, sensiblement plus élevée, 30.102.047 fr. 88, contre 17.407.240 fr. 40 et 19.690.126 fr. 70 pour l'exercice de 1914.

Nous constatons une diminution dans les frais généraux; cela résulte principalement de ce que le précédent exercice avait été exceptionnellement grevé par le règlement d'un important incendie de forêts dans les Landes.

Avantages en faveur du personnel et subventions aux caisses de retraites et de prévoyance, 6 millions 652.564 francs, la situation du petit personnel étant devenue particulièrement difficile, dans certaines localités, par suite du renchérissement de la vie. En raison de l'augmentation générale des prix, la Compagnie des Chemins de fer du Midi, dès lors, a estimé qu'il était nécessaire d'améliorer la situation de ses agents par l'attribution d'allocations exceptionnelles de guerre. Toutefois, le service de ces allocations devant augmenter notablement — 5 millions et demi environ — ses dépenses déjà excessives, il ne lui a pas paru possible d'accepter une pareille surcharge si elle n'obtenait pas le relèvement de ses prix de transports.

En attendant, elle a conclu avec le Gouvernement un accord spécial lui laissant la charge de cette mesure dans le cas où les prix des transports ne seraient pas relevés. Désirant ne pas faire attendre davantage cette marque de

sa sollicitude pour son personnel, elle a payé aux intéressés les allocations de guerre jusqu'à la fin de l'exercice écoulé.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	17 janv. 1918	24 janv. 1918			
ACTIF					
Encaisse de la Banque :					
(en Caisse.....)	3.322.018.925	3.323.546.929			
à l'Etranger.....	2.037.108.485	2.037.108.485			
Total.....	5.359.127.410	5.360.655.414			
Argent.....	245.871.774	247.919.010			
	<u>5.604.999.184</u>	<u>5.608.574.424</u>			
Disponibilité à l'étranger.....	901.702.973	1.008.809.359			
Effets échus hier à recevoir à ce jour :					
Effets Paris.....	6.162.304	4.441.558			
Effets Etranger.....	423.419.424	435.903.566			
Effets du Trésor.....	5.249.017	13.909.664			
Total.....	160.233	288.779			
Portefeuilles des succursales.....	459.494.376	443.728.033			
Paris.....	502.211.217	500.876.538			
Succursales.....	630.050.245	628.910.238			
Effets prorogés.....	12.874.000	12.874.000			
Avances sur lingots à Paris.....					
Avances sur lingots dans les succursales.....					
Avances sur titres à Paris.....	575.087.031	576.269.628			
Avances sur titres dans les succursales.....	633.215.051	631.347.678			
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000			
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	12.650.000.000	12.650.000.000			
Avances temporaires au Trésor public					
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.240.000.000	3.250.000.000			
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000			
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750			
Rentes disponibles.....	99.997.496	99.972.014			
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000			
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000			
Immeubles des succursales.....	42.299.150	42.302.564			
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	6.804.023	6.294.362			
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137			
Divers.....	786.187.856	721.387.280			
Total.....	<u>26.905.301.475</u>	<u>26.961.917.007</u>			
PASSIF					
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000			
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697			
Réserves :					
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000			
Ex-banques départementales.....	2.980.750	2.980.750			
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000			
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000			
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444			
Billets au porteur en circulation.....	23.062.537 760	23.162.633 805			
Arrerages de valeurs déposées.....	47.063.063	38.346.693			
Billets à ordre et reçepissés.....	3.868.928	3.441.456			
Compte courant du Trésor.....	48.064.695	60.017.741			
Comptes courants de Paris.....	1.813.447.718	1.784.477.598			
Comptes courants dans les succursales.....	1.043.628.829	1.050.700.452			
Dividendes à payer.....	10.399.126	8.915.121			
Escompte et intérêts divers.....	15.881.001	16.833.752			
Recompte du dernier semestre.....	3.829.538	3.829.538			
Divers.....	631.150.858	607.256.956			
Total.....	<u>26.905.301.475</u>	<u>26.961.917.007</u>			
Comparaison avec les années précédentes					
	29 janv. 1914	30 juillet 1914	27 janv. 1916	25 janv. 1917	24 janv. 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.893.9	6.683.2	13.858.0	17.328.2	23.162.6
Encaisse or.....	3.532.9	4.141.3	5.011.5	5.121.0	5.360.1
argent.....	611.1	625.3	353.7	282.0	247.9
Portefeuille.....	1.640.2	2.444.2	2.192.9	1.289.6	2.028.1
Avances aux partic.....	721.6	743.8	1.199.7	2.007.1	1.220.5
à l'Etat.....	200.0	200.0	5.600.0	8.300.0	12.850.0
Compt. cour. Trésor.....	195.7	382.6	99.6	43.3	60.0
partic.....	756.0	947.6	2.035.7	2.304.7	2.835.2
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Reprise de l'émission des obligations de la Défense nationale. — Le Journal officiel du 20 janvier a publié un décret relatif à l'émission des obligations de la Défense nationale à échéance de cinq années, suspendue par le décret du 28 octobre 1917, qui sera reprise à partir du 21 janvier 1918.

Le prix d'émission des obligations à échéance du 16 février 1925, fixé par le décret du 13 février 1915 à 96 fr. 50 %, sous déduction des intérêts correspondant à la période du semestre en cours non écoulée

lors de la souscription, sera augmenté à titre de portion acquise de la prime d'amortissement d'une somme qui est fixée, par arrêté ministériel, à 90 centimes par 100 francs de capital nominal.

L'application de l'impôt sur le revenu. — Aux termes d'un décret en date du 17 janvier, les contribuables qui, par suite de force majeure, seront empêchés de souscrire leur déclaration, disposeront, pour produire cette déclaration, d'un délai supplémentaire prenant fin au plus tard trois mois après la date de la cessation des hostilités. Tout contribuable mobilisé dans la zone des armées ou résidant dans une localité située en pays envahi ou dans la zone des opérations, sera présumé se trouver dans le cas de force majeure prévu ci-dessus.

Le fonds d'amortissement des emprunts. — Le *Journal officiel* du 18 janvier a publié la loi portant augmentation à 120 millions, à partir du 1^{er} janvier 1918, des versements mensuels destinés à la constitution du fonds spécial créé en vue de faciliter la négociation des emprunts de la Défense nationale. Dans l'exposé des motifs, M. Klotz indique que le renforcement momentané de la dotation budgétaire permettra seul, en faisant disparaître l'excédent des offres anciennes, de réserver les allocations mensuelles aux besoins réellement nouveaux. Ainsi pourra être envisagée par la suite la constitution d'une réserve qui est dans l'esprit même de l'institution et qui doit servir, lorsque les circonstances le réclament, à des interventions plus larges.

M. Klotz a ajouté : « A mesure que s'accroît dans les patrimoines privés la part formée par les titres de nos emprunts de guerre, la nécessité apparaît plus évidente de procurer à leurs propriétaires des facilités de négociation. Le gouvernement, qui a voulu, en plein accord avec le Parlement, faire porter sur la fortune acquise, par un relèvement des droits de transmission à titre gratuit, une large part des nouvelles charges fiscales, est tenu de sauvegarder, plus que jamais, le caractère réalisable des valeurs sujettes à l'impôt. »

D'autre part, le rapporteur du projet, M. Louis Marin, a indiqué que, au 15 janvier, sur les 180 millions de crédits du premier trimestre, 133 avaient été utilisés.

Le relèvement des tarifs des chemins de fer. — On vient de distribuer à la Chambre l'exposé des motifs du nouveau projet de loi sur le relèvement des tarifs.

Le gouvernement rappelle qu'il avait tout d'abord envisagé à ce sujet une convention avec les Compagnies de l'Est, du Midi, du P.-L.-M. et du P.-O., d'après laquelle un relèvement des tarifs de 15 % aurait été appliqué jusqu'à ce que la situation de ces réseaux fût redevenue normale. Mais en raison de la prolongation des hostilités et de l'aggravation du déficit des réseaux, cette période d'application aurait pu dépasser les prévisions primitives, et, dans ces conditions, le gouvernement a préféré revenir à une solution d'attente, pour la durée de la guerre et les six années qui suivront la cessation des hostilités, de façon à ne pas modifier les situations respectives de l'Etat et des Compagnies pour le moment où, après la guerre, le régime de nos chemins de fer nécessitera une étude générale.

Le relèvement proposé est maintenu au taux de 15 %. Il est nécessaire par la situation financière des réseaux et par l'intérêt du Trésor.

Le déficit de 1917 atteindra 580 millions, qui, s'ajoutant au déficit des exercices 1914, 1915 et 1916, portera le déficit total des grands réseaux à 1 milliard 600 millions. Ce déficit retombe à la charge de l'Etat jusqu'à concurrence de 1.166 millions, tant du fait de son réseau qu'en ce qui concerne les réseaux concédés par suite de conventions en vigueur.

Ce déficit a pour causes l'augmentation considérable des dépenses d'exploitation et les améliorations apportées à la situation du personnel pour lui permettre de faire face aux charges de la vie. Les allocations de cherté de vie, qui ont été accordées aux agents, représentent, à elles seules, 200 millions par an.

La majoration de 15 % ne sera applicable ni aux transports militaires, ni aux colis postaux. Elle représentera actuellement un supplément de recettes de 225 millions, soit guère plus du montant des allocations de cherté de vie accordées au personnel. Si ce relèvement avait été appliqué en 1917, le déficit des réseaux eût encore été de 355 millions.

Après avoir rappelé l'importance des abaissements réalisés par les Compagnies jusqu'en 1912 (pour les voyageurs 29 % par rapport à 1871, 41 % par rapport à 1855 ; pour les marchandises 33 % et 45 % par rapport à l'une et l'autre de ces dates), l'exposé des motifs indique que la majoration des tarifs aurait pour conséquence de faire revenir le tarif moyen des marchandises au taux qu'il atteignait en 1907. La surcharge pour les marchandises sera très modique : 1 millime par kilo et ne sera pas de nature à provoquer un nouveau renchérissement de la vie.

L'exposé des motifs indique en terminant que les Compagnies ont pris par lettre l'engagement vis-à-vis du gouvernement de ne pas user du droit que leur confèrent les Conventions de 1883 de relever les tarifs de grande vitesse si l'Etat établit, comme il en a l'intention, un impôt sur ces transports.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 16 janvier, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		76 076.000
Dette de l'Etat.....		41.015.100
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		57 626.000
		76.076.000
Département de Banque		
Capital social.....		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		41.416.000
Dépôts divers.....		121.589.000
Fraites à sept jours et diverses.....		18.000
Solde en excédent.....		3.363.000
		180.938.000
Garanties en valeurs d'Etat.....		56.768.000
Autres garanties.....		92.278.000
Billets en réserve.....		30.750.000
Or et argent monnayé en réserve.....		1.142.000
		180.938.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20 40	6 %
28 nov. 1917	56 506	43 077	164 269	150 157	31 879	19 40	5 %
5 déc.....	57 535	43 728	172 097	157 712	32 257	18 74	»
12 —	57 511	43 934	163 569	149 431	32 027	19 60	»
19 —	57 573	45 038	166 054	152 934	30 985	18 66	»
26 —	58 388	45 944	166 170	153 193	30 844	18 50	»
2 janv. 1918	59 199	46 591	190 486	177 315	31 058	16 30	»
9 —	59 079	45 703	161 433	147 529	31 826	19 71	»
16 —	58 768	45 326	163 005	149 046	31 892	19 56	»

La réorganisation du Board of Trade. — Le 18 janvier ont été publiés, à Londres, les plans de réorganisation du ministère du commerce anglais, le Board of Trade.

Le projet prévoit la division du ministère en deux départements principaux : le département du commerce et de l'industrie et le département de l'administration des services publics. Le premier s'occupera principalement du développement du commerce, de la surveillance des informations et des idées nouvelles et de l'aide à apporter à la politique nationale, industrielle et commerciale.

Le second exercera les fonctions administratives statutaires et autres de nature permanente affectant le commerce et les transports et sera chargé des travaux actuels des sections des faillites et des compagnies maritimes, ferroviaires et de ports. Le département du commerce et de l'industrie conservera un contact étroit avec le département des recherches scientifiques et aura comme annexe un fort conseil consultatif dans lequel seront largement représentés les intérêts des commerçants et industriels du pays. En ce qui concerne les renseignements commerciaux et le développement du commerce d'outre-mer, un nouveau département du commerce d'outre-mer répondra pleinement, espérons, à tous les besoins.

Le charbon anglais en 1917. — Le journal *Iron and Coal Trade Review*, dans son analyse annuelle de la situation du marché houiller, dit que s'il y a eu une diminution des demandes de charbon, la main-d'œuvre dans les mines a été plus abondante. La production des mines du Pays de Galles en 1917 est estimée à 50 millions de tonnes et les expéditions à 22 millions, dont probablement la moitié a été envoyée en France.

La production et les expéditions des cinq dernières années ont été :

	Production	Expéditions
	(En tonnes)	
1913.....	56.830.000	41.413.243
1914.....	53.880.000	34.009.476
1915.....	50.867.000	25 269.056
1916.....	52.080.000	23.724 145
1917.....	50.000.000	22.000.000

Les chiffres de 1917 sont estimés.

Pas d'obligations à lots en Angleterre. — Le chancelier de l'Echiquier a annoncé aux Communes qu'à la suite du rapport du Comité d'étude sur la question des obligations à lots, le Gouvernement avait décidé de ne pas recourir à ce genre d'emprunt.

Le rapport motivé du Comité déclare que, en raison de l'opposition de certains intérêts religieux et autres, il se voit dans l'impossibilité de conseiller le Gouvernement en ce qui concerne l'élaboration d'un projet relatif à des obligations à lots. Ses travaux avaient été commencés vers la fin de l'année dernière.

RUSSIE

Annulation de la dette publique. — Le Conseil des commissaires du peuple a approuvé, le 14 janvier, le projet de décret relatif à l'annulation de tous les emprunts de l'Etat russe à l'étranger et à l'intérieur, à partir du 14 décembre.

Les coupons de décembre de ces emprunts ne seront pas réglés ; de même, sont annulées les garanties données par les anciens gouvernements aux entreprises et institutions.

Les obligations à courte échéance et les bons du Trésor restent en vigueur, mais l'intérêt de ces valeurs est supprimé et ces titres ont droit à la circulation comme les billets de banque.

Les petits porteurs de titres d'emprunts intérieurs

supprimés dont la valeur est inférieure à 10.000 roubles jouiront d'une rente viagère égale aux intérêts qu'ils touchaient.

La caisse d'épargne reste intangible.

Le décret sera présenté au comité exécutif central pour approbation. Pour toute appréciation sur cette mesure, nous renvoyons à l'article de ce jour de notre directeur, M. Edmond Théry, « *Les Valeurs russes en France* ».

Les porteurs anglais et les fonds russes. — En réponse à une question qui lui était posée à la Chambre des Communes, M. Bonar Law a déclaré qu'à la suite de la désorganisation actuelle des transactions financières avec la Russie, le gouvernement accepte de prendre à sa charge les droits des porteurs de bons du Trésor de Russie, ainsi que ceux des détenteurs d'effets commerciaux sur la Russie mis en circulation selon l'accord commercial de 1915 entre la Banque d'Angleterre et le ministre des Finances de Russie, et quoique aucune responsabilité directe n'incombe de ce fait au gouvernement anglais.

D'autre part, une réunion officieuse de porteurs de Bons du Trésor russe à échéance du 28 janvier a décidé de nommer un petit comité pour se rendre près de M. Bonar Law afin de lui demander d'examiner à nouveau sa proposition d'échanger ces Bons du Trésor russe contre des Bons 3 % de l'Echiquier à échéance de 1930. On estime que des arrangements interviendront vraisemblablement pour faire face à l'échéance des Bons du Trésor russe.

La désorganisation des chemins de fer russes. — Le commissaire du peuple au ravitaillement adresse à tous les Soviets de Russie le télégramme suivant, qui en dit long sur l'état anarchique qui règne sur les chemins de fer russes :

« Il nous parvient de toutes les stations de chemins de fer la nouvelle que la foule et les soldats envahissent les gares ; que les trains sont aux mains de la foule, qui fracture les wagons et en retire les marchandises ; qu'on voyage sans billets ; que des gens décrochent du train les wagons qu'ils veulent, interviennent dans les décisions des employés, et qu'ainsi ils ont complètement désorganisé le service du ravitaillement. Nous invitons en conséquence les Soviets à ne s'arrêter devant aucune considération et à prendre les mesures les plus sévères pour rétablir l'ordre révolutionnaire. Ils devront à cet effet organiser des détachements de gardes rouges et de volontaires pour surveiller les ponts, les aiguilles, les gares et pour accompagner les trains. »

ITALIE

Nouvelle monnaie divisionnaire. — La *Gazette officielle* italienne publie un décret autorisant l'émission, pour une somme de 16 millions, d'une nouvelle monnaie divisionnaire de 20 centimes, composée d'un alliage de nickel et de cuivre.

Rationnement et ravitaillement. — Le commissaire des approvisionnements italien, M. Crespi, dans une réunion sur la Vie de Guerre, a rappelé que le gouvernement italien a été le premier entre les Alliés à comprendre et à appliquer des mesures pour limiter la consommation et empêcher l'augmentation des prix qui cause le plus grand préjudice aux nations faibles.

A la situation de l'Italie, le commissaire général a comparé les conditions désespérées dans lesquelles se débat l'Allemagne, où le blé coûtait, le 3 décembre, 350 francs les 100 kilos, la viande 8 francs, les graisses et les beurres en moyenne 30 francs. Il a ajouté :

« L'Autriche se trouve dans de plus mauvaises conditions encore. L'Italie subit déjà des restrictions plus grandes que n'importe quel pays de l'Entente. »

Au milieu des applaudissements de toute l'assistance, le commissaire des approvisionnements a déclaré que son programme était « celui d'une vie de guerre », et il a affirmé qu'il limiterait l'intervention de l'Etat au plus petit nombre de cas possibles. « Mais lorsqu'il le faut, a-t-il ajouté, autour de toutes les forces du gouvernement, toutes les saines énergies doivent être appelées dans le but commun, qui est de vaincre. »

M. Crespi a conclu en annonçant que tous les maires seront invités à introduire, avant la fin de février, les rationnements indispensables.

ETATS-UNIS

Finances américaines. — Les banques américaines s'attendent à une nouvelle émission de certificats de Dette (certificates of Indebtedness) qui porteront intérêt à 4 1/4 %. L'émission des Certificats actuels à 4 % n'a donné jusqu'à présent que \$ 212.594.000, bien que la précédente émission ait produit \$ 691 millions. Il paraît à peu près certain que le troisième emprunt, qui sera émis en février ou mars, portera intérêt à 4 1/2 %, quoique le secrétaire du Trésor ait espéré pouvoir émettre un type de 4 %, comme le dernier emprunt. Les disponibilités de l'intérieur du pays envoyées à New-York sont généralement placées dans des emprunts à court terme.

Ajoutons que le secrétaire d'Etat de la Trésorerie américaine a fixé le taux d'intérêt demandé aux Alliés ; pour les prêts consentis par le gouvernement américain, à 1/4 % au-dessus du taux auquel il emprunte lui-même. Celui-ci est actuellement de 4 %.

Le retrait des « Silver certificates ». — Le Trésor américain prépare le retrait d'une partie des certificats émis contre des dépôts d'argent-métal. Ces certificats dénommés « Silver certificates » seraient remplacés par des bons de la réserve fédérale de un et deux dollars. L'exécution de ce projet permettrait la libération de 490 millions de dollars en monnaie d'argent déposés dans les caves du Trésor en garantie de certificats d'argent.

La direction des chemins de fer. — M. Mac Adoo a informé la commission sénatoriale du commerce qu'il estimait que le gouvernement devrait conserver la direction des chemins de fer pendant un certain temps après la guerre et ne pas les remettre à des intérêts privés avant que de nouvelles lois sur le trafic des chemins de fer aient été élaborées.

Le ministre du Trésor croit impossible de rendre les chemins de fer à leurs propriétaires aux conditions antérieures. Il faut, selon lui, qu'un contrôle gouvernemental existe sous une forme quelconque.

La crise du charbon. — Afin d'éviter l'encombrement des chemins de fer et la crise du charbon, le gouvernement américain vient de prendre des mesures très sévères, bien de nature, d'après l'avis des spécialistes, à améliorer la situation, qui menaçait de devenir dangereuse. Les chemins de fer de la Fédération nord étaient, en effet, menacés de paralysie complète.

Les industries devront suspendre immédiatement le travail pendant quinze jours, dont cinq consécutifs et dix hndis pour arriver jusqu'à la fin d'avril. Les théâtres, les cinémas, les hôtels ne devront plus être chauffés jusqu'à la fin de mars. Les bureaux, les banques, les bourses devront rester fermés ou bien ne pas être chauffés le lundi.

Les journaux ne paraîtront pas le lundi et le chauffage devra être réduit les autres jours. Les salaires devront être payés aussi pendant les jours de suspension du travail industriel et commercial.

Environ 1.000 usines travaillant aux fournitures de guerre sont exemptées du décret de suspension.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 janvier 1918, accuse, sur celui du 7 janvier 1918, les variations suivantes :

	7 janv. 1918	15 janv. 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.407	2.407	"
— argent.....	111	113	+ 2
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.349	1.269	— 80
Portefeuille d'es-compte.....	13.166	12.814	— 352
Avances.....	7	7	"
Portefeuille titres....	87	94	+ 7
Circulation.....	11.343	11.044	— 299
Dépôts.....	6.830	6.599	— 231

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire(1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil.1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 % (3 août)
23 nov...	2.405	130	982	10.377	5.746	11.698	9	5
30 — ...	2.405	134	1.057	10.622	6.045	12.234	8	"
7 déc...	2.406	139	1.080	10.691	6.037	12.146	9	"
15 — ...	2.406	150	1.003	10.773	6.176	12.283	7	"
23 — ...	2.406	161	1.167	11.026	6.635	12.618	8	"
31 — ...	2.407	181	1.315	11.468	8.050	14.596	6	"
7 janv.1918	2.407	111	1.349	11.343	6.830	13.166	5	"
15 — ...	2.407	113	1.269	11.044	6.599	12.814	7	"

En outre, au 15 janvier 1918, il y avait en circulation dans le public 6.114 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 347 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La crise alimentaire. — D'après la *Deutsche Tageszeitung*, l'approvisionnement de Berlin en viande est tombé, par suite du manque de fourrage, à la moitié du taux normal.

A Munich, on a restreint la fourniture des vivres aux voyageurs de passage. On ne donnera plus de cartes de vivres à ceux qui doivent séjourner moins de huit jours dans la ville.

Désormais, dans toute l'Allemagne, la ration de poudre de savon ne sera plus que de 125 grammes par mois au lieu de 250 grammes.

La charge des impôts allemands. — La *Taegliche Rundschau* du 16 janvier nous apprend que de nouveaux projets d'impôts seront déposés au Reichstag en février et au plus tard en mars. On avait primitivement l'intention de n'élaborer qu'au cours de cet été la grande réforme financière et de ne demander jusque-là aucun impôt nouveau ; mais comme on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas prévoir une fin prochaine de la guerre, on s'est décidé à demander le vote de quelques impôts. Un silence absolu est observé sur le contenu des nouvelles propositions fiscales.

On sait que des conférences ont eu lieu récemment à Berlin entre le secrétaire d'Etat au Trésor et les ministres des Finances des différents Etats allemands et qu'un accord complet a pu être obtenu.

Pour l'après-guerre. — Suivant la *Frankfurter Zeitung*, une importante Société d'entreprise internationale est en voie de constitution à Hambourg. Des maisons d'exportation, des sociétés industrielles, des compagnies de navigation et des banques seront intéressées dans cette nouvelle Société qui aura pour tâche la reprise des anciennes relations commerciales et la création de nouveaux débouchés à l'étranger. La Société évitera les affaires de banque ; elle sera plutôt un syndicat d'études et participera financièrement aux entreprises qu'elle lancera : travaux d'irrigation, chemins de fer, ports, etc... Le capital initial sera de 20 millions de mks ; on prévoit déjà qu'il sera augmenté de plusieurs fois ce chiffre.

On adresse de Berne à la *Gazette de Lausanne* d'intéressants renseignements sur les manœuvres de l'Allemagne en vue de s'assurer les marchés neutres. Des contrats d'annonces très avantageux auraient été offerts de tous côtés aux journaux suisses pour le compte d'industriels allemands. Si les journaux qui ont accepté ces contrats prenaient une attitude antiallemande, on leur ferait observer à quelles conséquences financières fâcheuses ils s'exposeraient. Au cas où ils persisteraient dans cette attitude, ils seraient boycottés par l'industrie allemande, et ce boycottage s'étendrait à toutes les maisons qui continueraient à insérer des annonces dans ces journaux.

D'autre part, on aurait entrepris de dresser la liste des maisons suisses qui ont éprouvé des pertes par suite de la guerre en vue de les acheter ; les conditions du contrat de vente seraient très avantageuses pour ces maisons, mais elles devraient s'engager à continuer leur commerce en leur nom propre, et, pour l'étranger, dans les mêmes conditions qu'avant leur vente, bien qu'elles fussent devenues en réalité des maisons allemandes.

La crise du charbon. — Lors d'une récente séance au Landtag de Prusse, de nouveaux renseignements ont été fournis sur les causes et le degré d'acuité de la pénurie du charbon.

Le député Schulze, conservateur, voit dans les mesures prises par les autorités, une des causes de la pénurie du charbon : « S'il y avait autant de charbon que d'ordonnances pour l'économiser, nous ne souffririons pas de la disette ». Il a demandé l'amélioration de l'alimentation des mineurs, une coordination plus étroite des services chargés de répartir le charbon, la répression sévère du commerce clandestin, le retour au commerce libre et le rappel des wagons allemands circulant à l'étranger. « Si nous avions chez nous tous les wagons qui sont chez nos alliés et chez les neutres, le charbon ne manquerait pas. »

Le député Vogelsang, du Centre, a insisté sur l'insuffisance de l'alimentation des mineurs, et a fourni à cette occasion d'intéressantes précisions : « Ce n'est pas pour des raisons politiques que les mineurs feraient grève pendant la guerre. Les cessations de travail pendant plusieurs jours, qui se sont produites jusqu'ici, n'ont pas porté sur 10 % de l'effectif total des mineurs ; les causes en ont été le manque des vivres, la livraison des denrées avariées, le dépassement des prix maxima, le manque de contrôle des municipalités, l'attitude tracassière et mesquine des autorités chargées de la répartition. — Les salaires qui sont passés, pendant la guerre de 6 mks à 12 mks, n'ont rien d'exagéré, si l'on songe que le pouvoir d'achat de l'argent a diminué des 2/3. »

Le député Frenzela a rappelé que, si le nombre des mineurs est sensiblement le même qu'en temps de paix, la qualité de la main-d'œuvre a diminué, « parce que les ouvriers sont mal nourris, et qu'il y a parmi eux beaucoup de femmes, de jeunes gens et de prisonniers ». Il a ajouté : « Le ministre des

Communications est devenu un ministre contre les Communications... L'Office impérial a été créé beaucoup trop tard... Nous sommes dans l'obligation d'arrêter beaucoup d'usines. »

La ligue douanière de l'Europe centrale. — Dans la *Gazette de Voss*, le député Naumann, auteur du livre *Mittleuropa*, expose le point de vue allemand au sujet des traités de commerce et de l'organisation d'une ligue douanière de l'Europe centrale. Les frontières économiques seront entièrement abolies entre l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, ainsi qu'entre l'Allemagne et la Pologne. Par contre, il faut au contraire maintenir une barrière douanière entre le système de l'Europe centrale et la Russie, et quant à la Lithuanie et à la Courlande, la question est encore douteuse et elle a un caractère surtout politique ; la solution dépendra de la liaison plus ou moins intime de ces pays avec l'Allemagne et l'Autriche.

Le joug allemand en Belgique. — D'après une dépêche de Bruxelles, un décret du gouverneur général autorise le commissaire général à surveiller les opérations de Bourse, le commerce des monnaies, billets de banques, effets et les paiements effectués par les banques en Belgique. Le commissaire a le pouvoir d'interdire les réunions de boursiers et d'empêcher certaines maisons ou personnes d'assister à ces réunions. Les contrevenants sont passibles d'une peine allant jusqu'à un an de prison et d'une amende de 50.000 marks. Les décisions antérieures concernant la réglementation des affaires de Bourse sont annulées.

Les difficultés des chemins de fer en Allemagne.

— Sous ce titre, la *Gazette de Cologne* écrit : « Le mois de décembre a marqué la fin des gros transports de betteraves, ce qui a rendu libres un grand nombre de wagons et il faut en attendre une amélioration du transport et de la répartition du charbon. Nos approvisionnements de charbon suffisent à tous les besoins et les 3 millions de tonnes actuellement demandées sont disponibles. Il n'y a d'ailleurs pas de question de charbon en Allemagne, mais seulement une question de crise de transport de charbon qui, comme nous venons de le dire, doit s'améliorer sous peu, tout au moins dans une certaine mesure. Pour juger équitablement la situation, il ne faut jamais perdre de vue les efforts que les événements de la guerre ont exigés des chemins de fer. Nous avons eu à exploiter en Belgique environ 5.000 kilomètres, en Pologne à peu près autant, en Courlande et en Lithuanie 4.500 kilomètres. Le territoire occupé en Roumanie et plus récemment l'avance en Italie ont également mis nos chemins de fer à forte contribution. Cette contribution de nos chemins de fer par les territoires envahis a été d'autant plus ressentie que les quantités de locomotives et de wagons que nous y avons trouvées ont été relativement faibles. »

AUTRICHE-HONGRIE

Disette et grèves en Autriche. — Une dépêche de Zurich en date du 15 janvier, intitulée : « Que se passe-t-il en Autriche ? » nous apprendait que de vastes grèves venaient d'éclater à Vienne, à Gratz et dans nombre de localités industrielles de la haute Styrie. Ces grèves, causées au premier chef par la disette qui règne dans la double monarchie, et surtout en Autriche, avaient pris aussi comme motion « le mouvement général pour la paix ». C'est ce qui ressort des proclamations des diverses organisations ouvrières. Le comité directeur du parti socialiste autrichien a publié le manifeste suivant : « Dans de nombreuses fabriques de Vienne et de la Basse-Autriche, le travail est arrêté. Il s'agit d'un mouvement alimentaire qui a éclaté sans l'intervention et sans même être porté à la connais-

sance des trades-unions et des organisations politiques ouvrières. Il faut rechercher les raisons de ce mouvement, d'un côté, dans les négociations de paix obscures qui se poursuivent à Brest-Litovsk ; d'un autre côté, dans les mesures prises sur le terrain du ravitaillement.

« Le comité directeur considère qu'il ne sera possible de calmer les ouvriers que si le gouvernement peut donner de complètes assurances : 1° que les négociations de Brest-Litovsk n'échoueront pas en raison de demandes annexionnistes ; 2° qu'une réorganisation à fond sera entreprise de l'administration du ravitaillement ; 3° que des conseils communaux seront démocratisés par l'introduction immédiate du suffrage universel pour les élections de ces conseils ; 4° que le contrôle militaire des différentes fabriques, contrôle qui prive les ouvriers de leurs droits, sera immédiatement supprimé. »

Dès le mouvement déclaré, le ministre du ravitaillement a reçu une nombreuse députation d'ouvriers, hommes et femmes, et leur a donné des renseignements sur les questions du ravitaillement. Les délégués ouvriers ont pu faire librement au ministre un rapport sur l'état d'esprit de la classe ouvrière et ne lui ont laissé, en particulier, aucun doute que la volonté de paix prime toutes les autres revendications.

Cependant il faut bien remarquer que ce fut l'annonce d'une réduction provisoire de la ration du pain qui a fait éclater ce mouvement.

Le 19, aucun journal n'a paru. Seul l'*Arbeiter Zeitung*, organe ouvrier, a publié un bulletin qui s'est borné à reproduire des nouvelles relatives à la grève et à la paix.

A l'heure actuelle, la grève paraît terminée ; c'est du moins ce qu'il ressort d'un télégramme officiel de Vienne, en date du 21. Un certain nombre d'ouvriers auraient même déjà repris le travail.

Les leaders socialistes qui, dès le début du mouvement, avaient tenu à dégager leur responsabilité en publiant une déclaration dans laquelle ils exposaient que les grèves avaient éclaté sans qu'ils fussent prévenus et sans qu'ils les eussent approuvées, se sont efforcés ensuite de prendre la direction du mouvement. Ils avaient notamment adressé un appel aux ouvriers des chemins de fer, les invitant à ne pas abandonner le travail pour ne pas interrompre la fourniture régulière de munitions aux troupes qui combattent sur le front italien. Ils intervinrent ensuite auprès des grévistes en leur promettant que le gouvernement ferait droit à leurs revendications, tant en ce qui concerne la conclusion d'une paix démocratique avec la Russie, que pour la réorganisation du ravitaillement, l'introduction du suffrage universel pour les hommes et pour les femmes dans les élections aux Conseils communaux, et la suppression du contrôle militaire dans les fabriques de munitions.

Telles sont les nouvelles officielles qui paraissent démenties par les dépêches qui nous arrivent de Suisse. La situation est loin d'être nettement rétablie et on parle fortement de la démission de M. Seidler, président du Conseil autrichien.

La dette nationale de l'Autriche. — D'après les prévisions budgétaires publiées à Vienne, la Dette nationale de l'Autriche s'élèvera, au 30 juin 1918, à 72 milliards de couronnes, contre 18 milliards avant la guerre.

Ces chiffres représentent 2.475 couronnes par habitant contre 445 couronnes et une charge d'intérêts annuelle de 4.335 millions de couronnes contre 489 millions.

D'autre part, on mande de Vienne qu'il a été décidé au dernier Conseil de la *Banque austro-hongroise*, d'accepter des objets d'or en échange de Bons de Caisse à intérêt fixe, afin d'empêcher une augmentation de la circulation fiduciaire. Les modalités d'émission seront publiées sous peu. En

outre le Conseil a décidé la création d'une Caisse de Prêts dans les territoires italiens occupés, pour l'émission de billets de banque italiens garantis par le dépôt de billets autrichiens.

Le dividende de la Banque austro-hongroise est prévu entre 129 et 130 couronnes contre 128.

Frappe de monnaie hongroise. — Le ministre des Finances hongroises prévoit dans le projet de budget de 1917-1918 la frappe de 130.437.173 pièces de monnaie d'une valeur de 13 millions 343.460 couronnes. Dans cette somme figurent 237.173 pièces d'or de 20 couronnes et 200.000 de 10 couronne. Les pièces d'or, ajoute le ministre, devront être fabriquées avec de l'or qui sera réquisitionné dans les Compagnies minières et chez les particuliers.

ROUMANIE

L'avenir de l'industrie pétrolière. — Le capitaine Masterman, ingénieur de la *Roumanian Consolidated Properties*, a donné, à Londres, lecture d'un rapport fort intéressant lors d'une récente réunion de l'Institut de Technologie. Le capitaine Masterman, sous le commandement de Sir Norton Griffiths, est un des principaux auteurs de la destruction des puits de pétrole en Roumanie, ordonnée par les autorités anglaises. Il ne considère pas que cette industrie ait été détruite sans espoir de relèvement. La Roumanie aura à faire face à deux problèmes : « Ou bien l'industrie pétrolière se trouvera après la guerre dans un état plus lamentable qu'elle ne fut laissée en décembre 1916, ou bien on la retrouvera avec des améliorations effectuées par les Allemands pendant leur occupation. Dans les deux cas, le gouvernement roumain devra entreprendre la reconstitution de cette industrie et profiter de l'occasion pour abolir certaines injustices qui en entravaient jadis les progrès. »

On a dit que les gouvernements alliés avaient promis une compensation à la Roumanie pour les dégâts occasionnés par la guerre. Dans ce cas, les travaux de reconstructions pourront être entrepris avec des indemnités légères. A ce propos il est à souhaiter que des mesures soient prises pour que les capitaux de l'Entente ne soient pas employés à l'achat en Allemagne du matériel de reconstruction. On sait, en effet, que l'Allemagne a été avant la guerre le plus grand fournisseur de ce matériel. Préparons-nous, a ajouté le capitaine Masterman, à être prêts cette fois. (*Radio.*)

SUISSE

La convention économique franco-suisse. — Le département suisse de l'économie publique communique la note suivante au sujet de l'accord économique conclu le 29 décembre 1917 avec la France et ratifié par le Conseil fédéral :

La Suisse s'engage à autoriser un groupement financier suisse qui sera fondé à consentir des avances mensuelles à un consortium de Banques françaises. Ces avances sont accordées contre dépôt de titres et contre émission de traites à trois mois portant deux signatures françaises de premier ordre. Le remboursement des avances aura lieu dans trois ans au plus tard.

Une fraction du crédit est allouée en contre-partie de l'autorisation d'importer en France certains produits industriels suisses. Il s'agit principalement de produits industriels, bijouterie, broderie et industrie textile en général.

L'avance consentie pour faciliter nos importations en France s'élève à deux millions et demi. Pour le surplus, le montant du crédit dépend, à l'instar de ce qui est stipulé dans la convention germano-suisse relative au charbon, des quantités de marchandises importées en Suisse, soit de France, soit en transit par ce pays. Reste exempt de toute avance à peu près le tiers en moyenne du chiffre

d'importation entrant en ligne de compte. Pour les quantités au delà de cette limite, la Suisse accorde des crédits qui augmentent progressivement d'après un barème déterminé au prorata des importations.

De son côté, la France s'engage à accorder à la Suisse certaines facilités d'ordre économique, surtout en ce qui concerne son ravitaillement en denrées alimentaires et matières premières, et en outre à livrer certaines marchandises, telles que semences indispensables à la production agricole suisse.

L'office suisse des transports extérieurs décide l'attribution aux intéressés des wagons suisses en France, de manière que ce matériel soit utilisé rationnellement suivant les besoins. Si l'importation est satisfaisante, le crédit mensuel total que la Suisse devra accorder au consortium français s'élèvera approximativement à 12 millions et demi de francs. Il ne faut guère compter sur de plus fortes importations. Au contraire, il est à craindre que les importations n'atteignent pas le chiffre de tonnes correspondant au crédit précité.

Le 8^e emprunt de mobilisation suisse. — Le 8^e emprunt de mobilisation, du montant de 150 millions, pour lequel le délai de souscription était du 7 au 16 janvier, a été souscrit par 31.601 souscripteurs pour la somme de 151.466.900 francs. Ce nouvel emprunt de mobilisation accuse ainsi le chiffre le plus élevé de souscripteurs. La répartition aura lieu sur la base du 99,05 %.

Le résultat peut être considéré comme excessivement brillant. Les banques ont effectué sans autre leur participation pour 50 millions, de sorte que le montant maximum de 150 millions, prévu par le Conseil fédéral, est placé.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Accord économique entre l'Argentine et l'Entente.

— Le président de la République argentine a soumis au Congrès les termes définitifs de l'accord intervenu avec les ministres de France et d'Angleterre pour l'achat de l'excédent de la récolte des blés par les Alliés.

La France et l'Angleterre devront embarquer, d'ici au 1^{er} novembre 1918, deux millions et demi de tonnes de blé et autres grains, dont le prix d'achat est fixé entre 12 1/2 et 15 piastres par quintal pour le blé, 7 piastres pour l'avoine et 15 piastres pour le lin.

Le Congrès autorisera l'ouverture d'un crédit au taux de 5 % de 100 millions de piastres or à la France et d'égale somme à l'Angleterre, contre dépôt aux légations argentines de Paris et de Londres des titres formant la partie équivalente de ce crédit dont les fonds seront avancés par la Banque de la nation argentine.

L'Argentine pourra émettre par des opérations directes de change des traites sur l'Angleterre et la France au change fixe de 50 pence par piastre sur l'Angleterre et de 5 fr. 60 par piastre sur la France.

Il a été convenu que l'Argentine ne pourra pas émettre de traites or sur les marchés des États-Unis.

Le solde éventuel qui resterait dû à l'Argentine à la suite de ces opérations sera payé dans 24 mois.

L'Italie a adhéré à cet accord et les États-Unis, qui y sont partie également, consentent à autoriser l'exportation du charbon dont a besoin l'Argentine.

Revue Commerciale

Pour le relèvement de notre production agricole. — Le *Journal officiel* du 17 janvier 1918 a publié un décret créant au chef-lieu de chaque département, pour la durée de la guerre, un comité départemental d'action agricole composé du préfet, du direc-

teur des services agricoles et d'un agriculteur par arrondissement, choisi par le préfet sur une liste de deux noms, établie par les associations agricoles du département.

Dans son exposé des motifs, M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, dit que l'augmentation croissante des surfaces laissées incultes et la diminution inquiétante constatée dans les rendements des diverses cultures et notamment des céréales, complique d'une façon redoutable le problème du ravitaillement des armées et de la population civile.

Il faut relever notre production agricole par une utilisation et une répartition plus méthodique et plus rationnelle de la main-d'œuvre, des semences et des engrais.

Il importe avant tout de susciter des initiatives et de les appliquer à restreindre l'étendue des terres abandonnées en provoquant l'extension des cultures les plus urgentes et notamment des céréales panifiables et des plantes alimentaires.

A cet effet, il faudra notamment contrôler le fonctionnement des comités communaux d'action agricole institués par les décrets des 2 et 9 février 1916 ; aider ces organismes à surmonter les difficultés d'application de la loi du 6 octobre 1916 en intervenant auprès des propriétaires ou exploitants habituels des terrains non cultivés et en provoquant, s'il en est besoin, la réquisition et la mise en valeur de ces terrains ; faire connaître à ces commissaires les besoins des communes en main-d'œuvre, machines, semences, engrais, amendements et tous produits nécessaires à l'agriculture.

Les récoltes en France. — Le *Journal officiel* du 16 janvier 1918 a publié les résultats approximatifs de l'enquête de l'Office des renseignements agricoles sur l'importance des diverses récoltes en France en 1917. En voici les chiffres, comparativement à ceux de 1916 :

	1916	1917
	(En quintaux)	
Mais.....	4.225.440	4.118.760
Millet.....	158.870	319.802
Sarrasin.....	2.730.410	4.272.820
Pommes de terre.....	87.811.100	109.226.800
Topinambours.....	14.920.320	15.780.895
Rutabagas et navets.....	25.173.900	25.318.040
Choux fourragers.....	55.160.610	57.040.940
Betteraves à sucre.....	19.886.200	21.085.000
Betteraves de distillerie.....	7.915.050	7.024.700
Betteraves fourragères.....	154.910.480	160.896.500
Prairies artificielles.....	108.864.840	96.342.400
Prairies temporaires.....	10.179.780	8.944.000
Fourrages verts.....	111.117.580	91.860.800
Prés naturels.....	157.218.030	131.291.600
Lin (graines).....	33.255	34.111
Chanvre (graines).....	41.230	20.951
Houblon.....	19.768	17.858
Tabac.....	146.419	77.757
Haricots.....	820.570	1.059.720
Lentilles.....	43.390	21.130
Pois.....	162.750	105.007
Fèves.....	436.435	295.046

Il est particulièrement intéressant de remarquer l'augmentation de la récolte des pommes de terre comparée à celle de l'année précédente. La production des betteraves à sucre et des betteraves fourragères est également en plus-value appréciable, tandis qu'au contraire toutes les catégories de prairies présentent une diminution surtout sensible en ce qui concerne les prés naturels.

Les transports de semences. — Le *Journal officiel* du 14 janvier a publié un arrêté du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement déterminant les conditions de circulation des semences de céréales,

de sarrasin, de pommes de terre et de légumes secs.

D'après cet arrêté, les transports de semences de céréales, de sarrasin, de fèves ou fèveroles sont soumis à la réglementation des permis de circulation sur route, délivrés par les maires, et des permis d'expédition, délivrés par les bureaux permanents des services départementaux des céréales, telle qu'elle est prévue aux art. 26, 27, 28 et 29 du décret du 30 novembre 1917. Les maires devront rendre compte aux bureaux permanents des permis de circulation sur route qu'ils auront délivrés.

Les permis ne devront être délivrés que pour les graines destinées à l'ensemencement et à la condition que les expéditions soient faites soit d'un cultivateur chez un grainetier, soit d'un grainetier chez un cultivateur, soit d'un grainetier chez un autre grainetier, soit d'un cultivateur chez un autre cultivateur.

Les demandes de permis de circulation sur route devront être adressées aux maires; quant aux demandes d'expédition, elles devront être faites aux bureaux permanents des offices départementaux des céréales.

Le demandeur d'un permis devra certifier que les graines visées par sa demande sont exclusivement destinées à l'ensemencement. En outre, la demande devra être accompagnée d'un certificat du maire de la commune du destinataire. Si le destinataire est un cultivateur, le certificat devra attester que celui-ci a besoin de ces graines pour l'ensemencement. Si le destinataire est un grainetier, le certificat devra mentionner que le destinataire exerçait son commerce des semences dont il s'agit avant le 1^{er} janvier 1916.

Aucun transport de plants de pommes de terre ou de semences de légumes secs autre que les fèves et fèveroles, ne peut avoir lieu sans un certificat du maire de la commune du destinataire. Si le destinataire est un cultivateur, le certificat devra attester que le destinataire a besoin de ces tubercules ou de ces graines pour la plantation ou l'ensemencement. Si le destinataire est un grainetier, le certificat devra attester que le destinataire exerçait le commerce des semences dont il s'agit avant le 1^{er} janvier 1916.

Les transports de graines fourragères et de graines potagères ne sont soumis à aucune formalité.

PETITES NOUVELLES

◆◆ Un deuxième versement de 20 francs par 4 francs de rente est appelé à la répartition du 21 au 31 janvier courant sur les titres non libérés de l'*Emprunt 4 % 1917*. En conséquence, à partir du 25 courant la rente 4 % non libérée ne sera plus négociable qu'en titres libérés de 32 %.

◆◆ La sous-commission chargée d'examiner les projets de loi concernant le renouvellement des *privileges des Banques de France et d'Algérie* a commencé l'examen du rapport de M. Landry sur le privilège de la Banque de France. Elle a, d'autre part, désigné M. Ribeyre, rapporteur provisoire du projet de loi concernant le renouvellement du privilège de la Banque de l'Algérie.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* est sans variations à 650 francs.

Les obligations foncières et communales contrastent par leur fermeté avec la faiblesse générale du marché.

Les communales 1879, 1880, 1891, 1899 et les foncières 1909 participeront au tirage du 5 février prochain. Ce tirage comporte notamment un lot de 150.000 francs, 4 lots de 100.000 pour un total de

800.000 francs. Il sera en outre amorti au pair 5.779 communales 1891.

◆◆ Le *Comité Republicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture* poursuit son enquête sur les réformes à apporter au régime économique de la France. Dans sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. le sénateur Mascaraud, il a décidé l'envoi aux membres de son Conseil de Direction et à ses sections de province et de l'étranger d'une étude et d'un questionnaire élaborés par M. A. Havy, rapporteur général, relativement aux relations commerciales entre la France et les Etats-Unis.

Les réponses à ces questionnaires permettront à M. Havy d'établir le rapport d'ensemble qui formera le cahier des revendications du commerce français, pour le développement des relations commerciales franco-américaines.

◆◆ Les recettes brutes de la *Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé*, pendant le mois de décembre 1917, du réseau exploité par la Compagnie, ont atteint : 3.300.000 francs (ou \$ ^{m/m} 1.500.000) contre 2.200.915 francs (ou \$ ^{m/m} 1.000.416) en décembre 1916.

Marché Financier

Paris, le 24 janvier 1918.

Toujours peu d'affaires. Le marché est réservé dans l'attente des événements, néanmoins la cote est résistante. Le marasme domine toujours sur le groupe russe; on attend de connaître les dispositions gouvernementales en réponse au projet de spoliation maximaliste.

Bonne tenue de nos Rentes; meilleure orientation du groupe métallurgique. Banques soutenues.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 58 ; 5 %, 88,60 ; 4 %, 69,30 ; non libéré, 69,40 ; Crédit Foncier, 650 ; Crédit Lyonnais, 1.090 ; Compagnie Algérienne, 1.378 ; Actions Est, 750 ; P.-L.-M., 935 ; Orléans, 1.090 ; Midi, 894 ; Nord, 1.175 ; Ouest, 735 ; Métropolitain, 425,50 ; Nord-Sud, 129,75 ; Omnibus, 410 ; Voitures à Paris, 340 ; Suez, 4.595 ; Thomson-Houston, 815 ; Boléo, 918 ; Penarroya, 1.100 ; Extérieure, 117,75 ; Russe 5 % 1906, 50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 60 ; Andalous, 376 ; Saragosse, 444 ; Rio-Tinto, 1.820 ; Briansk, 172 ; Prowodnik, 171 ; Naphte, 239 ; Tréfileries du Havre, 231 ; Montbard-Aulnoye, 465 ; Etablissements Bergougnan, 1.450.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 470 ; Maltzof, 323 ; Platine, 379 ; Cape Copper, 102 ; De Beers ordinaire, 365 ; Mount Elliott, 118,50 ; Spassky, 37 ; Bakou, 980 ; Utah, 595 ; Spies, 12 ; Chartered, 22,75 ; East Rand, 12,25 ; Rand Mines, 81 ; Modderfontein B, 234,50 ; Malacca ordinaire, 143 ; Financières des Caoutchoucs, 251.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 549/16 ; Emprunt 3 1/2, 86 1/4 ; Emprunt français, 79 1/2 ; South Eastern, 30 1/4 ; Ontario, 19 1/2 ; United Steel com, 94 ./.; Canadian Pacific, 155 7/8 ; Rand Mines, 2 30/32 ; De Beers, 13 1/4 ; Rio Tinto, 64 1/2.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 82 1/2 ; Calumet, 481 ; Canadian Pacific, 139 ./.; General Electric, 129 3/4 ; Louisville Nash, 103 ./.; Southern Pacific, 81 ./.; United Steel com, 90 3/4 ; Union Pacific, 111 1/4 ; Argent en barres, 87 3/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.